

N° 60  
1,50 €  
Juin-Juillet-Août  
2003

# La Page

DLP 26-5-3028244  
FÊTE DE LA PAGE  
Le 15 juin,  
à partir de 13h,  
Place Brancusi  
(au début de la rue  
de l'Ouest)

DU 14<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

**FERME MONTSOURIS**

Pour obtenir le permis de détruire de ce site exceptionnel, l'Eglise fait un procès aux associations de défense de la ferme. La ville cédera-t-elle à la tentation d'une opération immobilière ?

► PAGE 2



**DEMANDEURS D'ASILE**

A Broussais, des familles de réfugiés sont accueillies de façon temporaire dans un bâtiment racheté par la Croix-Rouge. La fin du bail approche : quel devenir pour eux ?

► PAGE 4

**RÉAMÉNAGEMENT DE STE-ANNE**

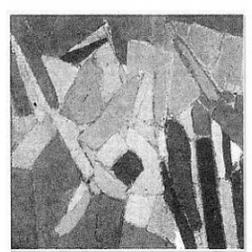
Ville dans la ville, l'hôpital réunit des monuments historiques, des jardins protégés et bientôt un pôle d'excellence en psychiatrie. Un équilibre à trouver entre patients, professionnels et habitants.

► PAGE 5

**NICOLAS DE STAËL**

"La rue Gauguier" est connue à Boston grâce à un tableau de Nicolas de Staël. Le peintre y a vécu de 1947 à 1953, période où sa carrière s'est amorcée.

► PAGE 8



# Tramway

# La bataille duraille!

● Ça ferraille dur, autour du tramway des Maréchaux ! Lancé par Jean Tiberi, le projet bute maintenant sur l'hostilité de la droite qui tente de le faire dérailler. L'enquête publique a connu une forte participation et des débats passionnés. Le tramway sur les Maréchaux, techniquement perfectible, n'exclut pas un aménagement futur de la petite ceinture comme le réclament certains.



PHOTO WILFRID LARDINI / SNCF - CAV

Le tramway des Maréchaux sud (TMS) sera peut-être mis en service dès 2006 à la place du bus PC1. Ce moyen de transport sur rail se rapproche techniquement d'un mini métro mais rend les services d'un super-bus : moyen de transport de surface, d'accès facile et desservant des stations rapprochées. Le Syndicat des transports d'Ile-de-France a autorisé pour décider de ce genre d'équipement et a pris l'option de ce tramway après une concertation préalable qui a eu lieu dans les années 1999-2000. Au cours de cette concertation était aussi envisagée l'utilisation de la petite ceinture ferroviaire aujourd'hui à l'abandon.

En ce début de 2003, l'enquête publique a uniquement porté sur un projet assez détaillé de tramway implanté sur les boulevards des Maréchaux sud. L'enquête publique s'est terminée le samedi 5 avril après une forte participation, tant de la part du public que des nombreuses associations. Au cours de la dernière permanence du commissaire-enquêteur à la mairie du 14e, le onzième registre dans lequel particuliers et associations portent leurs observations a été ouvert ! Les réunions publiques ont connu une forte affluence et les débats furent par moment animés. Que les intervenants soient

pour ou contre le projet, un ressentiment et une requête se répètent : sentiment de ne pas avoir été consulté sur le fond avant qu'un projet tout ficelé ne soit présenté à l'enquête et exigence de vraiment participer à un choix entre plusieurs solutions. La réponse officielle rappelle qu'une enquête préalable a eu lieu et que la loi donne aux autorités la responsabilité des décisions, l'enquête étant là pour critiquer ou améliorer le projet. On s'en doute, cette réponse laisse bien des insatisfaits, surtout chez les opposants !

► SUITE PAGE 3

D2 fol p. 29598



# Ferme Montsouris

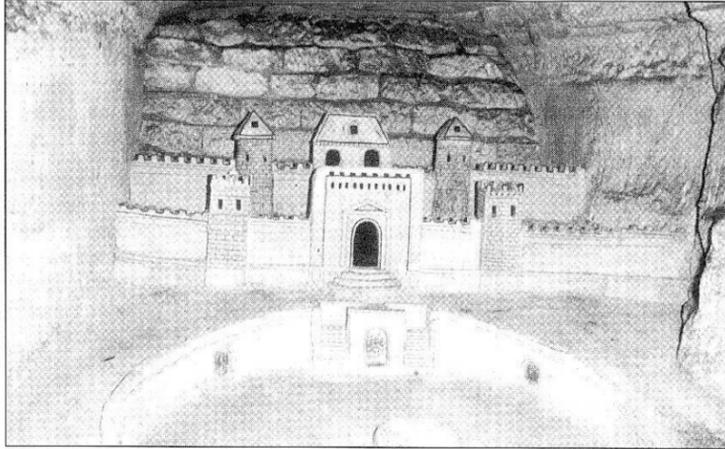
## Trente-cinq associations au tribunal

● Un promoteur s'en prend à un collectif d'associations, à la Ville de Paris, au maire du 14e, à l'État... et à la liberté de la presse.

Le 14 mars dernier, la salle des référés du Palais de Justice refusait du monde. Le promoteur immobilier qui veut détruire la ferme Montsouris et la carrière de Port-Mahon, classée monument historique, pour y construire de luxueux logements (voir La Page n°57 et article ci-dessous) avait en effet assigné en référé 51 personnes physiques ou morales dont les 35 associations du Collectif de Port-Mahon et de la ferme de Montsouris\*.

Que reproche-t-on à ces trente-cinq associations ? Pas grand chose, en fait, si ce n'est d'avoir fait évaluer, par un expert, les risques que font peser le projet immobilier sur le sous-sol classé Monument historique. Ce rapport d'expertise envisage même la "ruine complète" de ce sous-sol si les travaux, tels que projetés, étaient exécutés. Selon le mémoire remis au tribunal, le second grief du promoteur à l'encontre des associations serait d'avoir alimenté "une vive polémique" et diffusé "à travers la presse des informations aussi alarmistes qu'infondées [...] dans plusieurs articles de la presse locale [c'est nous, ndlr] et nationale." Le promoteur reproche aussi aux élus du 14e arrondissement de s'être "montrés particulièrement attentifs au dossier et [d'avoir] émis le souhait, compte tenu de l'importance attachée à ce projet, que toute la lumière soit faite sur ce sujet et son impact sur le site, dans une perspective de transparence."

Que visait donc ce référé ? En fait, à s'appuyer sur cette pseudo campagne de calomnie envers un "gentil" promoteur pour exiger de la Justice de nommer un nouvel expert qui irait faire l'état des lieux des sous-sols et des bâtiments afin que les travaux préparatoires



Le port de la ville de Mahon (Espagne) sculpté dans la pierre par le carrier Décore. (Photo extraite de l'ouvrage "Les souterrains de Paris" chez Nord Patrimoine Éditions)

du chantier puissent être effectués. Ainsi, alors même que le permis de construire et celui de démolir sont encore en instruction à l'Hôtel de Ville, le promoteur, qui n'en peut plus d'attendre, aurait voulu obtenir une autorisation de travaux pour injecter le sous-sol (et la carrière classée Monument historique) de 90 piliers de béton pouvant supporter sa future construction de six étages.

### Salades d'avocats

Ce 14 mars, toutes les associations sont donc représentées à l'audience. Onze d'entre elles (parmi lesquelles "La Page") se sont cotisées pour être défendues par une avocate. La presse nationale est aussi au rendez-vous.

Le premier à s'exprimer est l'avocat du promoteur. Visiblement peu habitué à traiter avec le monde associatif et militant, il se montre énervé, hargneux et n'arrive pas à cacher l'irritation de son client. Sa maladresse atteint son apogée quand il "avoue" : "ce référé, nous en avons besoin pour faire avancer notre permis de construire". La juge lève les sourcils et sourit. Il essaie de se sortir de son mauvais pas en arguant que le projet est magnifique, que le but du promoteur est d'assainir le quartier aujourd'hui squatté par des personnes qui le rendent sale et dangereux, de créer des logements sociaux, un équipement public, le tout dans un espace arboré. Il conclut en se plaignant que des associations si puissantes exercent une pression politique et médiatique aussi

forte sur un si gentil promoteur qui a un si beau projet ! Personne ne toussait, mais du côté des associations on pense à la pression foncière et judiciaire exercée par le promoteur pour détruire un monument historique.

### Déconfiture de l'avocat du promoteur.

L'avocate des onze associations du collectif insiste sur le fait que les associations sont dans leur rôle en défendant ce site classé. Elle démontre que le seul but du promoteur est de court-circuiter l'instruction du permis de construire pour placer la Ville devant le fait accompli et que le but du référé est d'obtenir une expertise donnant au promoteur une autorisation de travaux, selon la loi de 1913, sur les monuments classés historiques.

Invitée à parler à son tour, l'avocate de la Ville de Paris déclare se joindre aux associations dans leur défense du patrimoine. Elle dit

que le référé lui paraît prématuré et qu'il ne semble pas bénéficier de motifs légitimes.

Le président du syndicat des copropriétaires du 32, rue de la Tombe-Issoire s'indigne que des pièces soient arrivées au dossier le matin même et demande un report de l'audience.

La représentante du syndicat de copropriété du 34, rue de la Tombe-Issoire est la voisine qu'on n'aimerait pas avoir : "Ces constructions tombent à l'abandon. Elles dégradent le quartier. Elles sont squattées. Le quartier est dangereux. Il est sale. Il faut construire ce projet de beaux immeubles pour assainir le quartier."

Le 4 avril, après délibéré, la juge du Tribunal de grande instance de Paris a rejeté toutes les demandes du promoteur.

JEAN-PAUL ARMANGAU

(\* Collectif de Port-Mahon et de la ferme de Montsouris : 32, rue de la Tombe-Issoire ; <http://collectifportmahon.free.fr>

## Rester mobilisé

Ce jugement est un encouragement pour le collectif à poursuivre son combat contre l'obtention du permis de construire par le promoteur piloté par l'archevêché de Paris. Or, la Ville de Paris est en "négociations" avec ce même archevêché sur plusieurs terrains dans la capitale dont le 16, rue du Moulin-Vert qui abritait les locaux du Centre paroissial d'initiative jeunesse (Cepije)\*. La mobilisation reste donc de mise afin que le permis ne soit pas accordé en catimini durant l'été. Le collectif craint que la Ville ne soit tentée de céder sur ce lieu si la glo-

balité des transactions qu'elle a en cours avec l'archevêché se révèle fructueuse.

La première manifestation pour faire reculer la signature du permis de construire est organisée le dimanche 1er juin, à 15 heures 30 devant la gare RER Denfert-Rochereau.

(\* Sur ce terrain, les travaux n'ont pas débuté, grâce au recours déposé par l'association de riverains qui bloque le projet : association Moulin Vert, [christophe.claveau@libertysurf.fr](mailto:christophe.claveau@libertysurf.fr).

## Un promoteur pas comme les autres

# La truellerie et le goupillon

● Bâtisseurs de cathédrales ou bétonneurs de monuments ?

Depuis bien des années, les parcelles des 26, 28 et 30 rue de la Tombe-Issoire sont sujettes à la convoitise des bâtisseurs. Mais pas n'importe lesquels. Pour comprendre, il faut remonter en 1925. Les plaies de la Grande guerre ne sont pas encore cicatrisées et un jeune abbé, Alfred Keller, décide d'agir en faveur de la jeunesse et des familles défavorisées de son quartier. Il lance une souscription par actions (les gens modestes seront nombreux à donner) et investit une grande part de ses biens personnels pour constituer la Société immobilière (SI) du Lion de Belfort. Cette société achète le terrain et les bâtiments pour les destiner à des œuvres de jeunesse et au logement de personnes de condition modeste. L'abbé fera de même pour la Cité du Souvenir, rue Saint-Yves ("La Page" n° 57).

En 1933, l'abbé crée la "Fondation des ber-

ceaux du souvenir" afin de regrouper dans une fondation "charitable" les initiatives dont le fonctionnement exclue toute idée de rentabilité.

Un an plus tard, par décret, cette fondation est reconnue d'utilité publique, avec le bénéfice de la clause charitable. Cela écarte, en principe, toute possibilité pour ses héritiers de pouvoir se livrer à des opérations spéculatives au nom de la fondation. Ce point est très important pour ce qui va suivre.

En 1969, à l'occasion d'un rapport d'assemblée générale de la société, l'abbé ne trouve pas inutile de faire rappeler sa volonté : "Ce sont des préoccupations d'ordre social et philanthropique qui expliquent que la Société se soit abstenue de tirer des locaux le profit financier qui lui était offert avec insistance, et récemment encore, par un promoteur." En effet, en ces années 60-70, la pression foncière commence à se faire sentir dans les arrondissements périphériques et l'abbé tient à ne pas la subir. En même temps, ces années sont difficiles pour l'Église qui voit le nombre de ses fidèles fondre après messe. L'argent manque et l'Église commence alors une politique de vente ou de valorisation de son patrimoine. L'abbé Keller et ses idées philanthropiques sont un obstacle à cette politique.

En juin 1984, Monseigneur Lustiger propose le Père Gervaise comme Président de la Fondation des berceaux du souvenir. L'abbé Keller obtempère et cède sa place. Un an plus tard, par lettre, l'abbé Keller s'inquiète des nouvelles orientations de la Fondation des berceaux du souvenir.

### Le bonjour d'Alfred

L'abbé Keller meurt le 9 avril 1986. Selon les termes de son testament, c'est l'Association diocésaine qui hérite des 56 parts que détenait l'abbé dans la Société civile immobilière (SCI) Le Lion de Belfort, "à charge pour elle de mettre à la disposition de la paroisse Saint Dominique le terrain (la grande cour de ferme) et les locaux

qui lui sont actuellement affectés". Connaissant la vie et l'œuvre de l'abbé, cette phrase, à elle seule, bloque l'archevêché dans sa volonté de réaliser une opération immobilière sur la ferme Montsouris, la paroisse n'ayant aucune activité spéculative ou immobilière.

Pourtant, le 23 décembre 1987, l'Association diocésaine "déclare que les parts [...] sont libres de toutes charges" et elle cède pour trois millions de francs ces 56 parts au Groupement foncier de France (GFF).

Les amis de l'abbé tentent de réagir. Depuis son éviction de la Fondation des berceaux du souvenir au profit de Mgr Gervaise, l'abbé se doutait de ce qui se tramait mais ne pouvait entrer en conflit avec sa hiérarchie. Afin que les choses soient claires, ses amis, membres de la société La Cité du Souvenir, notifient les termes du testament à la SCI Le Lion de Belfort par huissier de justice. Dans ce courrier, daté du 31 octobre 1989, ils rappellent "que la Fondation des berceaux du souvenir, par l'effet de ses statuts, et l'Association diocésaine, par l'effet du legs, ne sauraient permettre ni entreprendre au sein de la SCI Le Lion de Belfort, un but purement commercial au préjudice des assistés et au détriment de l'œuvre sociale."

### Tout s'accélère

L'archevêché est pressé d'aboutir mais il sait qu'il lui faudra contourner une opposition qu'il aura du mal à maîtriser, tant l'œuvre et les volontés de l'abbé Keller sont appréciées aussi bien par les paroissiens que par la population du quartier. Or, dans son empressement, le promoteur ne bouclera jamais correctement ses demandes de permis et elles seront successivement rejetées. Par exemple, celle du 5 juillet 1991 qui prévoyait d'ajouter un troisième niveau de sous-sols. Elle sera rejetée par le maire de Paris car "des mesures doivent être prises pour assurer la préservation des vestiges concernés et que les travaux projetés pourraient être de nature à compromettre cette préserva-

tion". En février 1992, le Conservateur régional de l'archéologie signale que les terrains contiennent des vestiges archéologiques, le lieu étant situé sur le passage de l'aqueduc gallo-romain. Puis, deux permis de démolir seront refusés car les immeubles concernés sont occupés par des locataires soumis au régime locatif de 1948 et parce qu'aucune convention de relogement n'a été jointe aux dossiers.

Le 4 juin 1992, le ministère de la Culture engage une instance de classement de la carrière au titre des Monuments historiques. Les permis demeurent valides mais "les services concernés veillent à ce qu'il ne soit pas porté atteinte aux carrières". Enfin, le 4 janvier 1994, une partie de la carrière souterraine, le chemin de Port-Mahon et le sol des parcelles correspondantes sont définitivement classés Monuments historiques par décret.

Pendant ce temps, le promoteur a perdu beaucoup d'argent. Il se retire de l'affaire (moyennant compensation financière de la part de l'Église) qui sera reprise récemment par la Soferim qui se fait fort de réussir là

où GFF a échoué. L'augmentation du prix du mètre carré à Paris excite en effet toutes les convoitises...

Voilà donc l'imbroglio spéculo-religieux avec lequel la Ville de Paris doit composer. Les sociétés Le Lion de Belfort et Commercial buildings (aujourd'hui représentées par le groupe Soferim), qui ont assigné mi-mars les associations et la Ville, sont le bras en béton armé de l'archevêché de Paris. Le représentant de l'archevêché qui négocie avec le cabinet de Bertrand Delanoë est à la hauteur de sa charge puisqu'il préside également une association pour la formation aux métiers de l'immobilier et qu'il a présidé la branche immobilière d'un grand groupe d'assurances... lui-même longtemps présidé par un supposé mécène de l'Opus-Dei. La partie se joue donc à un niveau bien au-dessus de celui d'un collectif d'associations et ces dernières vont avoir besoin du soutien de tout un quartier pour que leur point de vue soit défendu par le maire de Paris et que ce dernier ne cède pas à des pressions "venues d'ailleurs".

J.-P. A.

## Une ferme cernée par le béton

Aujourd'hui, la Ville de Paris compte seulement racheter le bâtiment de la ferme et l'immeuble sur rue (le n° 26, rue de la Tombe-Issoire), mais ni la cour de la ferme ni le pavillon "Troubadour" qui la jouxte. Le projet du promoteur est donc de construire au milieu et autour de la cour de la ferme. Pour cela, il doit consolider les sous-sols. Si la mairie de Paris cédait aux sirènes de l'Église, on se retrouverait avec un corps de ferme d'un étage (propriété de la Ville) à l'ombre d'un bâtiment de six étages (des logements de luxe), avec une cour transformée en passage et un monument historique en sous-sol transpercé de piliers de béton.

## ● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis 1989 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP523, 75666 Paris Cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par courriel : [lapage.14@wanadoo.fr](mailto:lapage.14@wanadoo.fr)), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 60, c'est John Kirby Abraham, Pascal André, Jean-Paul Armangau, Yves Barrault, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bullot, Jean-Pierre Coulomb, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, Marie-Françoise Fourmont, Gilles Frison, Nadine Gautier, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Anna-Lin Karl, Pierre Lada, David Larousserie, Dominique Laouenan, Evelyne Lohr, Bruno Martin, Nicole Pénasse, Arnaud Richard, Elsa Robert, Muriel Rochut, Magali Rufié, Janine Thibault, Maud Vivien, Monique Wach, Yacine...

# Tramway, ça ferraille

● L'enquête publique terminée, la droite fait reporter le projet de tramway sur les Maréchaux, lancé par Jean Tiberi.

► SUITE DE LA PAGE 1 La réaction la plus fréquente des habitants du 14e est de s'interroger sur la raison pour laquelle on ne ferait pas le tramway sur l'ancienne ligne de la petite ceinture, en remettant au service du public un bien du patrimoine public.

De leur côté, les partisans du tramway sur les Maréchaux ne manquent pas d'arguments, expliquant que, pour remplacer le bus PC, il faut monter en gamme tout en conservant un caractère de desserte locale avec des arrêts beaucoup plus nombreux que ce que permettrait un moyen de transport implanté sur la petite ceinture.

## Réduire la place de l'automobile

L'idée d'un transport collectif de qualité est difficile à contredire, si bien que la majorité des nombreux opposants au TMS ne se déclare pas contre le tramway, mais pour son implantation sur la petite ceinture. Sans vouloir être mauvaise langue, il me semble discerner au milieu des citoyens sincères, chauds partisans de la petite ceinture et protestataires contre le manque de concertation, des personnes qui craignent que leur "droit à l'automobile" soit entamé ou celles que le chantier importunerait. Il est vrai que la création d'un tramway sur les boulevards des Maréchaux a pour objectif de diminuer (un tant soit peu) l'espace public attribué aux automobiles et aux camions. Au cours des réunions publiques, on a assisté à un débat



Le tramway fait partie du cachet de certaines villes : ici à Nantes. (PHOTO MICHEL URTADO / SNCF - CAV)

passionné, voire passionnel entre les partisans des Maréchaux et ceux de la petite ceinture. Les commentaires écrits en mairie ou sur internet confirment d'ailleurs ces divergences. Je regrette que les contributions de l'AUT (Association des usagers des transports) n'aient pas mieux été comprises et partagées par les habitants : l'AUT dit que les deux projets ne sont pas opposés mais complémentaires, car les deux types de transport sont différents : un tramway sur les boulevards offrirait, en mieux, un service se rapprochant du bus, alors que la remise en

service de la petite ceinture, du fait de l'accessibilité plus limitée et de l'espace des stations, pourrait rendre les services d'un RER. Ce sont deux projets qui n'ont d'ailleurs pas le même planning. Pour l'AUT, vu les positions on ne peut plus floues des acteurs, un projet d'aménagement de la petite ceinture peut prendre des années. Il serait regrettable

que ce faux débat empêche l'avancement et l'amélioration de la mise en place du tramway sur les Maréchaux.

Je peux témoigner, habitant l'année dernière à Lyon, que les tramways modernes n'ont rien des monstres brinquebalants d'avant-guerre : ils sont rapides, silencieux, confortables et lumineux. Leur capacité est supérieure à celle des bus. Mais ce qui fait une différence supplémentaire, capitale, entre la situation avant et après la construction d'un tramway ne vient pas immédiatement à l'esprit. Lors de la réunion publique du 11 mars, les promoteurs du projet ont tenté de l'expliquer avec des mots plus ou moins compréhensibles : il s'agit de l'amélioration du cadre de vie qui

découle des aménagements effectués. On parle de "verdissement" des stations, de requalification urbaine. Finalement, ce qui change vraiment avec les travaux qui accompagnent le tramway, c'est qu'un lieu vieilli et agressif (à circulation dense) devient beaucoup plus agréable, métamorphosé... Les quelques participants aux débats qui ont connu cette situation avant et après travaux à Lyon en témoignent : certaines larges avenues sont devenues agréables à pied (sur les nouveaux trottoirs), alors que précédemment c'étaient des voies express à trois ou quatre files de voitures de front !

## Rendre les boulevards des Maréchaux plus agréables

Les élus des 13e et 14e arrondissements qui sont intervenus en débat public comptent d'ailleurs sur le projet pour renforcer les opérations d'amélioration des quartiers prioritaires comme la Porte de Vanves. On peut ajouter que cette amélioration du cadre de vie participerait aussi à une remise en valeur de la ceinture des HBM (les Habitations à bon marché, construites dans les années 30 entre les boulevards des Maréchaux et le périphérique), et qu'un tramway sur les boulevards des Maréchaux (comme le dit l'association Urbanisme et démocratie) serait une occasion pour organiser un rapprochement Paris - banlieue.

Ce projet est bon sur le principe mais il est perfectible sur de nombreux points, comme n'ont pas manqué de le signaler les habitants du 14e. Il faudrait ainsi optimiser les arrêts pour éviter des distances d'accès aux stations

trop grandes, réduire les nuisances, maintenir les marchés et le bon fonctionnement du bus PC pendant les travaux. Il faudrait aussi remodeler la place d'Orléans, afin d'aboutir à un transfert simple et rapide d'un moyen de transport à un autre...

Il est une pollution à laquelle nous sommes particulièrement sensibles : le bruit, lequel baisserait en fait très peu d'après les calculs. Un tramway est moins bruyant qu'une file de voitures où que les bus, mais il resterait encore deux files de circulation automobile dans chaque sens. L'essentiel du bruit proviendrait de la circulation automobile. Pour faire une véritable amélioration, je pense qu'il manque à ce projet des objectifs chiffrés de baisse de bruit et les moyens pratiques d'y parvenir : limitation de la vitesse des voitures par la construction de trottoirs hauts donnant une impression d'étroitesse, revêtements spéciaux, etc.

Espérons que ce projet ne sera pas torpillé par des intérêts politiques. Le conseil régional contribue au financement et, déjà, les élus UMP ont obtenu le report du vote des crédits et demandent "davantage de concertation". Ils se félicitent de cette victoire sur la municipalité "socialo-écolo" de Paris. Bizarre. Le projet avait pourtant été lancé avec le soutien de la municipalité Tiberi ! Oublient-ils que ce qui compte pour les habitants, c'est l'amélioration des transports et du cadre de vie ? Pour ma part, j'espère que le tramway, par sa qualité, convaincra certains automobilistes. A suivre...

JEAN-PIERRE COULOMB

## Menaces sur un patrimoine exceptionnel

● Les travaux du tramway pourraient détruire le patrimoine souterrain.

Le tracé du projet du tramway s'étend de la Porte d'Ivry dans le 13e jusqu'au pont de Garigliano dans le 15e. Tout au long, se trouvent des kilomètres de galeries, témoignant de l'exploitation de la pierre sous Paris, qui remontent au Moyen Age (voir La Page n° 59). Précisément, ces galeries se trouvent à l'aplomb de l'ancienne fortification de Thiers, construite sous Louis-Philippe. Elles ont été confortées à partir de 1841, date du début des travaux de la fortification. On retrouve en carrière les dates des confortations gravées dans la pierre, les escaliers



Témoignage souterrain de l'évolution des noms des rues. (Photo "Les souterrains de Paris")

menant aux anciens bastions, mais aussi des centaines de graffitis attestant des rondes des militaires de l'époque ou des ouvriers ayant effectué les travaux. Par exemple, un dessin (épure) d'une voûte servait à la construction de celle-ci un peu plus loin. On y trouve également des dizaines de plaques de rues gravées qui, pour certaines, n'existent plus en surface. Elles reflètent ainsi l'histoire des rues du Sud de Paris. Par exemple, la rue de la Voie Verte dans les sous-sols du 14e se nomme aujourd'hui rue du Père-Corentin en surface. Plusieurs sites sont représentatifs des modes d'extraction de la pierre qui a servi à construire Paris (piliers tournés ou à bras) et on peut admirer de nombreuses architectures particulières, voûtes, piliers maçonnés, hagues en pierres sèches, etc.

## Ne noyez pas tout dans le béton !

L'association Ocrà (\*) a, de façon entièrement bénévole, effectué un inventaire complet de tous ces éléments, lesquels présentent un intérêt patrimonial certain. Ce relevé, comportant environ 150 pages et plus de 1000 éléments, a été remis à la commission d'enquête publique dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'aménagement du tramway, à Denis Baupin (adjoint au maire de Paris chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie) et enfin à l'Inspection

générale des carrières de Paris (IGC).

Car l'entreprise va nécessiter de gros travaux de soutènement en sous-sol. Or, pour toute question sur les carrières, la Mairie de Paris renvoie à l'IGC. C'est elle qui porte la responsabilité des travaux souterrains et qui annonce d'ores et déjà que quelques-unes de ces galeries seront injectées de béton. Cette solution serait une catastrophe pour le patrimoine, alors que d'autres possibilités (comme le soutènement avec des piliers) existent. L'IGC ne montre donc aucun souci de préservation des éléments historiques se trouvant dans ces galeries.

Il est quand même surprenant que ce soit aux associations de prévenir et de s'alarmer des dangers qui pèsent sur le patrimoine... L'Ocrà trouve déplorable que les responsables ne s'impliquent pas davantage dans une connaissance, une restauration et une défense de ces lieux qui ont construit la capitale et gardent de nombreuses traces de son histoire.

MAUD VIVIEN

(\*) Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous terre ; 11, rue Barault 75013 Paris. www.ocra.org. Depuis sa création, l'Ocrà se bat pour la préservation du patrimoine souterrain. Elle réalise également plusieurs chantiers en Ile-de-France et propose des visites de lieux souterrains.

● Les nouveaux habitants de la Zac Montsouris s'organisent pour la rendre vivable.

Les derniers immeubles de la Zac Montsouris ne sont pas encore construits et déjà les habitants manifestent leur mécontentement. Les premiers arrivés, il y a deux ans, en ont assez de subir les nuisances des chantiers qui se poursuivent, de ne pouvoir dormir à cause du bruit et des vibrations des RER tout en manquant, paradoxalement, de transports en commun et d'équipements. Oubliés par la mairie au prétexte que celle-ci n'avait pas voté le projet en 1995, étant alors dans l'opposition (voir "La Page" n°57), les habitants ont décidé de se faire entendre.

En février dernier, un vœu a été déposé au Conseil de Paris par les élus Verts et voté à l'unanimité pour qu'une étude acoustique soit financée par l'aménageur dans les nouveaux logements de la Zac afin d'améliorer les conditions de vie dans ce quartier.

Plus de cinquante logements sociaux, soit plus de deux cents personnes, sont directement concernés par ces agressions sonores. Construits à quelques mètres seulement des voies où 500 RER circulent quotidiennement, ces logements sont occupés par des familles

avec des enfants en bas âge qui présentent des troubles du sommeil, mais aussi par des travailleurs de nuit, des personnes handicapées, des retraités et des assistantes maternelles.

Les habitants viennent de créer l'Association des résidents d'Alésia-Montsouris (Aram) pour que des solutions soient trouvées rapidement.

## Les habitants attendent une rectification !

La grande presse s'était émue, au début de l'année, de la situation de ces habitants et avait interrogé l'aménageur de la Zac sur ce qu'il comptait faire. Le 8 mars 2003, au journal de 20h de TF1, la RATP, ancien propriétaire des terrains, déclarait par la voix de son directeur du patrimoine qu'un inventaire aurait fait état de seulement trois ou quatre cas qui se posent sur 900 logements. "Ce qui est quand même, a priori, quelque chose qui est parfaitement, non pas acceptable bien sûr, mais qu'on va rectifier." En réalité, ce sont au moins quinze fois plus de cas qui se posent.

Depuis, les cas concernés attendent donc d'être rectifiés". Il est vrai que les premiers

à être arrivés sur la Zac ont appris que l'immobilisme pouvait être érigé en vertu : une étude acoustique leur avait déjà été promise en avril 2002 et rien depuis n'a été fait.

L'Aram attend que la Ville de Paris, la mairie du 14e, l'aménageur et la RATP mettent en œuvre le plus rapidement possible ce qui aurait dû être fait avant la construction des immeubles : que soit effectué un traitement des voies et en particulier de l'aiguillage, que les RER stationnés en permanence au milieu des habitations arrêtent leur moteur, que celui qui vient se garer bruyamment sur les voies de garage chaque soir à 23h30 soit supprimé et enfin, que certains des immeubles d'habitation, qui ont été construits par dérogation à la loi à moins de deux mètres des voies, soient requalifiés en locaux associatifs ou professionnels et que leurs habitants soient relogés... à l'abri.

L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS D'ALÉSIA-MONTSOURIS

Contact Aram : aram-asso@voila.fr, tél. 01.45.80.51.17 ou 06.14.17.38.51.

## COLLECTIF REDESSINONS BROUSSAIS

On continue de plus belle ! Le collectif redessins Broussais (CRB) se transforme en association pour mieux affirmer son identité dans les rapports avec ses partenaires et ses interlocuteurs : mairie, AP-HP... Son nom ne change pas et son fonctionnement reste fondé sur la participation directe des habitant-e-s. Les ateliers populaires d'urbanisme (APU), le samedi matin au centre social Didot-Broussais comme toutes les activités du CRB sont ouverts à tous et à toutes (la cotisation est à 1). Il reste encore énormément à faire

pour que le site soit utilisé au mieux des souhaits des habitant-e-s du quartier : aménagements de la dalle, ouverture du site vers le quartier, services sociaux, cheminements de la rue Didot à la rue Raymond Losserand. Venez nombreux y participer. Prochains APU : les samedis 24 mai et 7 juin, au centre social Didot-Broussais : 96, rue Didot, porte 7 (passer par le 96bis et contourner le bâtiment par la droite). Adresse postale : CRB 28, rue Ledion. Tél.: 01.46.58.13.98.

### AL-HANA Spécialités libanaises

102, rue de l'Ouest 75014 Paris  
TEL: 01 45 42 35 36

# Hôpital Broussais

## Accueil précaire pour personnes sans droits

● Le centre d'accueil de demandeurs d'asile fermera ses portes le 30 juin prochain.

Discrètes et presque invisibles, plusieurs familles de demandeurs d'asile résident depuis deux ans au pavillon Jean Sicard de l'hôpital Broussais. "La Page" les a rencontrés pour en savoir plus sur leur quotidien "en attente de régularisation".

Le centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), géré par Emmaüs accueillait, à son ouverture en mars 2001, une centaine de personnes environ. Ce sont des familles de différentes provenances, demandeuses d'asile politique ou territorial (voir encadré). Emmaüs et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), se sont accordés sur un bail à durée déterminée car la Croix-Rouge projette de racheter ce bâtiment pour y installer son siège. En février dernier, le centre a reçu une lettre du préfet annonçant la fermeture pour le 30 mars car la Croix-Rouge souhaitait commencer des travaux. Interpellé par Emmaüs, le maire du 14e a pu obtenir auprès de l'AP-HP un délai et a annoncé le 8 mars dernier, à l'occasion des festivités de la journée de la femme au centre social Didot-Broussais, que les familles pourraient rester jusqu'au 30 juin prochain.

### Bail précaire

En France depuis plusieurs années, ces familles sont arrivées à Broussais il y a deux ans maintenant. Elles ont d'abord été accueillies pendant l'hiver dans le centre d'hébergement d'urgence, lui aussi sur le site de l'hôpital. Un jeune père de famille explique : "Nous étions épuisés de ramasser nos affaires chaque matin pour aller à l'autre bout de l'Île-de-France pour un hébergement d'urgence d'une nuit, puis de recommencer le lendemain. Nous avons alors commencé à squatter le bâtiment B3. Nous sommes restés trois mois à ne pas bouger. Grâce à cette mobilisation, nous avons obtenu un hébergement ici. D'autres familles ont cependant eu plus de chance que nous, car elles ont été



logées dans de vrais appartements, par des associations."

Quelles solutions ont été trouvées au niveau de l'arrondissement pour accueillir ces familles ?

Selon leur situation, ceux qui demandent une reconnaissance du statut de réfugié perçoivent une allocation. Les demandeurs d'asile territorial n'y ayant pas droit, sont aidés par le Centre d'action sociale de la mairie du 14e. Pour les besoins vestimentaires, d'hygiène et d'alimentation, les familles peuvent solliciter des associations telles que la Croix-Rouge, les Restos du cœur, le Secours catholique et Emmaüs. Bien évidemment, c'est loin d'être l'abondance. Si tous les enfants sont scolarisés, il manque cependant des places pour les moins de trois ans. Mais quelques places ont été trouvées à la halte garderie du centre social Didot-Broussais, où quelques parents prennent des cours de français. Les associations locales (Feu vert, Lorem...) se sont collectivement mobilisées pour leur offrir des activités sociales diverses.

En revanche, les familles se plaignent que l'accès aux soins gratuits n'est pas assuré malgré leur inscription au régime de couverture maladie universelle (CMU) ou d'aide

médicale d'Etat (AME). Il est en effet courant que des médecins de ville ou des pharmaciens refusent les prestations sur la seule présentation de l'attestation, craignant de trop longs délais de remboursement.

Depuis l'annonce de la fermeture, plusieurs familles ont trouvé des places dans des foyers en province. Pour trois familles demandeuses d'asile politique (de provenance arménienne, congolaise et sri-lankaise), la Coordination des familles demandeuses d'asile (Cafda) cherche actuellement des places d'hébergement. L'avenir de six autres familles, algériennes, est également incertain : en tant que demandeuses d'asile territorial, aucun dispositif d'accueil ni aucune aide matérielle réglementaire n'est prévue pour leur intégration.

### Séjour régulier mais isolement social

Tous les parents et leurs enfants résidant actuellement à Broussais ont connu des nuits dans la rue. Aujourd'hui, ils sont sortis de l'urgence mais se trouvent encore en grande précarité. Les résidents ont un certain nombre de démarches à faire. Mais malgré tout, la vie dans le centre d'accueil est dominée par l'attente et l'ennui. "Avant, on nous proposait des sorties organisées. Cela allégeait nos journées. Aujourd'hui nous sommes un peu oubliés. Certains petits ne voient pas d'autres enfants de leur âge et sont de ce fait moins éveillés. C'est difficile à supporter. Nous sommes très isolés, perturbés et l'ambiance est un peu nerveuse", explique une mère. Son

mari ajoute : "Nous n'avons pas assez d'aide matérielle. Mais ce qui est insupportable avant tout, c'est l'attente administrative. Pourquoi faut-il aller jusqu'à la grève de la faim pour se faire entendre ? Nous n'avons pas peur du travail, mais nous sommes continuellement obligés de nous contenir et gardons la misère au fond de nous".

Actuellement, les résidents se mobilisent pour que leur situation humanitaire soit réexaminée par les instances compétentes. Après le 30 juin, ils ont peur de se retrouver à nouveau pris par les aléas de l'hébergement d'urgence.

SABINE BRÖHL

## Asile politique et asile territorial

Deux statuts régissent le droit des étrangers à résider en France.

Depuis la Convention de Genève, traité international de protection des réfugiés que la France a signé en 1951, le droit d'asile prévoit deux procédures dans notre pays : la demande d'asile politique et celle d'asile territorial. La première vise la reconnaissance du statut de réfugié pour les personnes craignant avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. Cette demande se fait auprès de l'Office français des apatrides et réfugiés (Ofpra), établissement public placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Dans les cas où la demande est accordée, souvent au bout de plusieurs années d'attente, la personne demandeuse d'asile politique obtient une carte de résident de 10 ans qui donne accès aux mêmes droits sociaux que les nationaux et qui autorise son titulaire à travailler. L'asile territorial est, lui, prévu pour les personnes qui sont exposées dans leur pays d'origine à des traitements inhumains ou dégradants. Si cette demande auprès du ministère de l'Intérieur est accordée, la personne obtient une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale" d'un an qui permet l'accès aux droits sociaux et l'exer-

cice d'une activité professionnelle. Dans le cadre des restrictions de l'immigration, le gouvernement entreprend actuellement la fusion de l'Office des migrations internationales (Omi) et du Service social d'aide aux émigrants (SSAE). L'avenir de ceux qui réussiront à déposer leur demande, sera entre les mains d'un nouvel organisme, l'Agence française de l'accueil et des migrations internationales (Afami). Cette agence centralisera les moyens publics et gèrera, dès 2004, le flux des personnes étrangères arrivées en France ainsi que leur intégration socio-culturelle, formalisée par un contrat d'accueil et d'intégration. Les associations de terrain dénoncent le risque d'un véritable filtrage avant même l'arrivée en France (examen médical avant le départ du pays par exemple) et craignent que les demandes soient accordées en fonction des besoins économiques de la France et non pas de la situation de vie des personnes. Les cahiers du social n° 2, Asile en France : bilan de l'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés en 2002. France terre d'asile, mars 2003, 3 €, tél. 01.53.04.39.99. Actualités sociales hebdomadaires n°2307, 18 avril 2003, pp. 15.

## Didot - Porte de Vanves

# La mairie dévoile ses plans

● Grand projet de renouvellement urbain : des propositions pour les dix prochaines années annoncent peut-être la renaissance d'un quartier.

Fin février, le Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) a refait parler de lui : le maire du 14e, Pierre Castagnou, et son adjoint à l'urbanisme, Romain Paris, ont présenté à une poignée d'habitants du conseil de quartier Didot - porte de Vanves leurs idées en ce domaine. Le GPRU, c'est cet ensemble de "projets d'aménagements structurants" concernant des "quartiers souffrant de dysfonctionnements et de nuisances mais dotés d'atouts", ainsi que le présente la Direction de l'aménagement urbain et de la construction de la Ville. En clair, il s'agirait de mettre des moyens là où ils font le plus défaut et de développer des projets en cohérence les uns avec les autres. Au sud-ouest du 14e, l'espace concerné par le GPRU est délimité par la rue d'Alésia, les rues Didot-Georges-Lafenestre, le périphérique et les lignes SNCF, soit une partie du secteur déjà classé "politique de la ville", dans le quartier Didot - porte de Vanves.

Les propositions municipales mettent en avant quatre thèmes : redonner une image positive au quartier, le dynamiser par des activités économiques, valoriser le cadre de vie et les équipements publics, "désenclaver" (c'est-à-dire ouvrir, faciliter les déplacements et les contacts). En matière de projets, celui de la couverture du périphérique, avec son aménagement, a lancé le GPRU à l'automne 2001. Depuis, d'autres - dont le Conseil de Paris a approuvé les choix - ont été intégrés dans ce cadre : le tramway sur les Maréchaux, la construction du centre d'ani-

mation à l'angle Vercingétorix - Rouvier, le futur rachat du bâtiment René Descartes transformable en espace culturel et l'aménagement de la dalle - parking de l'hôpital Broussais en un espace vert faisant la jonction entre les rues Didot et Losserand. D'autres projets encore n'en sont qu'au stade des idées et des propositions.

### "Requalifier" la Porte de Vanves.

La destruction du centre commercial désaffecté, à côté des immeubles du bailleur SAGI, avenue de la Porte de Vanves, est ainsi envisagée. À sa place, dans un nouveau bâtiment, un deuxième centre social, après celui de l'hôpital Broussais, pourrait voir le jour. Cette construction serait susceptible d'intégrer également un espace dévolu aux professions libérales (avocats, architectes, médecins, etc.). Le square voisin Maurice-Noguès, coincé contre le périphérique, bénéficierait d'une visibilité plus grande. D'autres idées sont encore évoquées : démolir l'annexe du centre d'animation Marc-Sangnier, améliorer l'implantation du marché aux puces (dont la concession sera renouvelée prochainement), travailler sur l'amélioration de l'avenue Marc-Sangnier, sur la circulation et les accès à la banlieue (report de lignes de bus, mise à double sens de la rue Julia-Bartet), en cohérence avec le projet de couverture du périphérique, faciliter les accès aux équipements (notamment sportifs, pour les personnes n'adhérant pas à un club), etc.

En dehors de la porte de Vanves, les propo-

sitions sont moins précises. Sont envisagés le soutien au commerce de proximité, l'amélioration de la coulée verte, rue Vercingétorix, et le réaménagement d'espaces dans la partie sud de la rue Raymond-Losserand, comme la Cité Blanche, la rue des Jonquilles ou encore la station électrique du 168bis, propriété de la Ville louée à EDF (voir "La Page" n°56). Pour cette dernière, est avancée l'idée d'implanter un hôtel d'entreprises liées à l'économie solidaire et sociale.

### Faire participer les habitants.

Selon la mairie, l'ensemble de ces projets devrait s'échelonner sur une période de dix ans (soit plus d'une mandature municipale). Le temps doit être mis à profit pour motiver et faire participer les habitants concernés par ces projets. Il faudra qu'ils puissent donner leur avis, présenter leurs propres idées ou encore prévenir les répercussions négatives d'une amélioration du cadre de vie, comme la hausse des loyers. Pour le moment, après l'enquête concernant l'implantation du tramway, en mars dernier (voir l'article de Jean-P Coulomb p. 3), l'équipe municipale projette de mener une enquête publique sur l'aménagement de la couverture du périphérique en septembre, ainsi qu'une autre sur l'aménagement de la dalle-parking de l'hôpital Broussais (peut-être à l'automne). Des réunions publiques sur ces différents thèmes sont également envisagées.

Le conseil de quartier - qui commence à trouver ses marques - peut apparaître comme

un cadre privilégié pour ce processus démocratique de consultation et de participation, d'autant que M. Castagnou a aussi annoncé que les six conseils du 14e pourraient travailler à l'élaboration du budget 2005 de l'arrondissement (sans plus de précisions, pour le moment, sur la portée et les limites de ce travail). Des réflexions peuvent être menées en son sein à travers la commission "urbanisme", par des séances de travail ouvertes à toutes et à tous, en s'inspirant des méthodes de travail des "ateliers de participation" organisés en avril 2002, ou, mieux encore, de l'expérience des "ateliers populaires d'urbanisme" du collectif d'habitants et d'associations "Redessignons Broussais". Des outils adéquats doivent cependant être mis en place : d'une part, des moyens pour diffuser l'information de manière à toucher un maximum d'habitants et ce, suffisamment tôt pour laisser le temps aux réflexions de trouver leur "bonne maturation" ; d'autre part, un espace de travail et de réunion au cœur du quartier. Sur ce dernier point, on notera que la question de la création d'une maison de quartier n'a pas été abordée dans l'exposé sur le GPRU.

BRUNO MARTIN

Prochaine réunion du conseil Didot - porte de Vanves : le mardi 10 juin à 20h dans le préau de l'école du 8, rue Maurice-Rouvier. Après celle du 14 mai, la mairie organise une seconde réunion publique sur la couverture du périphérique, le 12 juin.

CUISINE FAMILIALE  
22, rue Raymond-Losserand  
Tél. : 01.43.22.92.15.

**CANABAR**  
MISTRO

Ouvert  
du lundi  
au samedi  
midi et soir

www.canabar.com

**La grande Ourse**

Restaurant, café  
du mardi au samedi

9, rue Georges Saché  
75014 Paris  
tél/fax : 01 40 44 67 85

# Hôpital Sainte-Anne Un projet d'aménagement dément !

● Le réaménagement de l'hôpital vise à transformer l'ancien asile d'aliénés en pôle d'excellence consacré au cerveau.

Le projet de réaménagement de Sainte-Anne programmé sur 15 ans ne va pas manquer de provoquer des débats. Au-delà de la polémique attendue et légitime sur les risques d'atteinte aux bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques et d'empiètement sur le plus grand espace vert intérieur protégé (Evip) de Paris, les débats devraient porter plus largement sur la place et le rôle d'un hôpital psychiatrique au cœur de Paris et sur l'enfermement à l'heure des neurosciences.

Dessiné par l'architecte Questel, en 1864, sur un quadrilatère d'un peu plus de 13 hectares formé par les rues Broussais, Cabanis, de la Santé et d'Alésia, en limite du 13e, l'hôpital Sainte-Anne accueillait ce qu'on appelait au siècle dernier les aliénés. Il occupe l'emplacement de l'ancienne ferme Sainte-Anne qui abritait les pestiférés. Le bâtiment est aujourd'hui inscrit à l'inventaire des monuments historiques et c'est le maire du 14e, Lionel Assouad, qui avait fait classer les sept hectares de jardins (soit la moitié du terrain) en Evip.

Hôpital public de notoriété internationale principalement consacré aux maladies du cerveau, Sainte-Anne a joué un rôle majeur dans l'évolution de la psychiatrie et des neurosciences au cours des cinquante dernières années. Le réaménagement immobilier et architectural de Sainte-Anne est le résultat de l'évolution de la prise en charge des malades mentaux. Celle-ci se faisant de plus en plus dans les structures extra-hospitalières et ambulatoires, les hospitalisations (internements) ont considérablement diminué. Les besoins en locaux, lieux de promenade et d'accueil des patients, sont donc moins

importants qu'il y a un siècle.

Conçu en autonomie totale par rapport à son environnement, peu dense à l'époque, l'hôpital Sainte-Anne a longtemps été un monde clos derrière ses hauts murs. Aujourd'hui, Sainte-Anne est au cœur de la ville. De plus, "l'image asilaire de la psychiatrie étant une figure du passé, il devient urgent de la remplacer par une image contemporaine qui traduise les évolutions de la société et l'idée d'ouverture, fut-elle symbolique ou visuelle", selon les promoteurs du projet.

Ainsi, le carré historique, avec le bâtiment de l'horloge, la chapelle et la Rotonde, au cœur de l'hôpital, devrait retrouver son aspect d'origine et devenir un lieu public ou semi-public centré sur le futur Institut de la psychiatrie et des neurosciences qui comporterait un musée, une bibliothèque, des galeries d'expositions temporaires, une salle de congrès de 500 places et des salles de conférences.

Dans le même esprit d'ouverture sur le quartier et sur la ville, le mur des rues Cabanis et de la Santé devrait être remplacé par des grilles ouvertes, à l'image de celles du jardin du Luxembourg ou du parc Monceau, selon l'agence Architecture studio, en charge du projet d'aménagement. Ainsi, en opposition avec le cœur historique, les franges de Sainte-Anne, qui ont subi des modifications progressives en fonction des besoins en bâtiments, devraient selon les concepteurs, retrouver une cohérence et donner de Sainte-Anne une image plus contemporaine dans la ville. Donnant sur la rue d'Alésia, le Centre Raymond Garcin, consacré à la neurochirurgie et aux neurosciences, serait totalement réhabilité et doté d'un bâtiment neuf. Les bâtiments, à



(PHOTO VYVES BARRAULT)

La mairie fait tout pour garantir le maintien des espaces verts à Ste-Anne.

L'angle de la rue d'Alésia et de la rue de la Santé, qui abritent les unités de recherche Inserm seraient rénovés. Par ailleurs, pour ancrer l'hôpital dans le quartier, des logements sociaux et des équipements publics (crèche) seraient construits, l'un rue Broussais et l'autre rue Cabanis.

Tous ces changements ne sont pas sans créer des inquiétudes chez les patients qui, regroupés au sein de l'Association de défense des hospitalisés en psychiatrie (ADHP), craignent pour leur qualité de vie pendant leur séjour à l'hôpital. En effet, ces patients, internés parfois de

force ou sous contrainte à la demande d'un tiers, font de longs séjours à Sainte-Anne où ils finissent par apprécier la tranquillité du lieu, y retrouvant de la force et de la dignité. Un lieu qui serait désormais ouvert au public ferait se côtoyer des patients se promenant parfois en pyjama dans le parc et des familles du quartier, ce qui pourrait se révéler désagréable pour tous. A moins que les projets de l'hôpital, encore imprécis sur le papier, prévoient de circonscrire les promenades des patients dans une petite partie des espaces verts.

Ces espaces verts, justement, sont l'objet de toutes les attentions des riverains mais aussi de la mairie. Celle-ci avait rendu un avis défavorable au projet de construction d'un immeuble de 117 logements sociaux (dont la moitié serait destinée au personnel de Sainte-Anne) et d'un restaurant pour le personnel sur la rue Broussais au motif, entre autres, qu'il empiéterait sur ces fameux espaces verts intérieurs protégés. La mairie de Paris n'est toutefois pas opposée au projet global. Serge Blisko, député de la circonscription et maire du 13e, président du conseil d'administration de l'hôpital, soutient ce réaménagement, de même que Romain Paris, adjoint Vert à l'urbanisme du 14e. Il est vrai que l'on peut considérer le projet comme une formidable occasion de voir se développer un pôle d'excellence de réputation internationale consacré au cerveau dans cette partie du 14e arrondissement pauvre en équipements de toutes sortes. La mairie a été alertée depuis plusieurs années, par des associations de défense du patrimoine et l'ADHP, du fait que les constructions ou parcs de stationnement doivent empiéter sur les espaces verts. Sa princi-

## Santé mentale

Le Centre hospitalier Sainte-Anne propose des réunions destinées aux patients et à leur entourage proche dans le cadre d'un programme informatif et psycho-éducatif sur les troubles bipolaires, la schizophrénie et la dépression. Ces réunions sont animées par des spécialistes du service hospitalo-universitaire de santé mentale et de thérapeutique. Les habitants intéressés ou concernés peuvent demander le calendrier des réunions et s'inscrire au 01.45.65.81.50.

pale préoccupation est de maintenir ces espaces verts dans leur intégralité pendant le réaménagement qui doit se faire sur une longue période.

Enfin, l'hôpital Sainte-Anne, qui est une sorte de ville dans la ville avait pour habitude d'évoluer sans que les riverains en soient informés, ni même la mairie parfois. Pour le projet actuel, le plus important de son histoire, l'information a été faite : en mars dernier, les responsables de Sainte-Anne ont présenté le projet aux habitants, film à l'appui, à la demande du conseil de quartier Montsouris-Dareau. Il faut noter que ces derniers ne semblent pas y porter grand intérêt.

NADINE GAUTIER

Contact : ADHP, 17 rue des Plantes.

## UN LOCAL POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

L'association Artisan du monde Paris 14 tient un stand chaque dernier samedi du mois au marché bio de la place Brancusi. Afin d'entreposer ses stocks, elle cherche un local disponible entre Gaîté et Pernety. Si vous en possédez un ou en connaissez un, contactez Nathalie au 01.45.42.73.10. Vous ouvrirez une porte de plus au commerce équitable dans le 14e.

Les prochains rendez-vous avec Artisans du monde dans l'arrondissement sont les samedis 31 mai et 28 juin au marché Brancusi, le dimanche 15 juin à la fête de La Page et tous les petits déjeuners solidaires itinérants au cours de l'été. A ces occasions, venez faire le tour du monde des produits alimentaires et artisanaux issus du commerce équitable.

Vous pouvez en permanence retrouver notre actualité sur [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)

## MAGIQUE

Marc Havet chante le 14e toute l'année, au Magique, 42, rue de Gergovie. Tel.: 01.45.42.26.10.

## Action à La Poste

# Se réapproprier les services publics

Fin mars, les usagers de sept bureaux de poste du 14e arrondissement n'avaient pas de quoi s'ennuyer dans les files d'attente. Ils pouvaient en effet lire un tract distribué sur place par des militant-e-s de l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) du 14e, dénonçant la dégradation du service public à la Poste.

L'accueil amical et intéressé réservé à ces militants montre clairement que la plupart des habitants de l'arrondissement et des usagers de la Poste ont apprécié l'initiative. Et, vu les menaces qui planent actuellement sur les services publics, ils ont bien raison. Le service public ne représente pas un simple prestataire de biens et de services. Il est, au-delà de ce rôle marchand, un producteur de lien social et de citoyenneté. En effet, il permet une large place à la redistribution sociale et territoriale à travers ses principes : minimisation des coûts pour la collectivité, obligation de fourniture ou encore péréquation tarifaire. Cette péréquation prend en compte le fait que de distribuer une lettre dans un village de montagne coûte beaucoup plus cher à la Poste que de la distribuer à Paris. Ce service est pourtant assuré au même prix pour l'usager. Les bénéfices résultant de la distribution à Paris financent la distribution en zone montagneuse. Les besoins fondamentaux de tous les individus sont donc pris en compte.

Dans la logique libérale, ces missions d'égalité et de solidarité s'effacent devant le marché, c'est-à-dire la recherche du profit maximum au bénéfice de quelques-uns et au détriment de l'usager : gestion privée de l'eau en France aux prix plus élevés de 28% en moyenne (en 1996) que la gestion publique ; téléphonie fixe où la baisse des

communications a été, pour les petits utilisateurs que sont les particuliers, plus qu'annulée par la hausse de l'abonnement, etc.

Avant l'étape de la libéralisation et de la privatisation, on observe souvent une détérioration voulue des services publics due à une modification de la gestion des entreprises publiques. C'est la situation actuelle à la Poste où la dérive mercantile provoque une nette dégradation du service tant pour le public que pour les agents (files d'attente toujours plus longues, privilège accordé au "courrier industriel" au détriment du courrier des particuliers, emplois précarisés et suppressions d'emplois...). Fin avril, les postiers parisiens lançaient un mouvement de grève pour protester contre cette dégradation. Dans un courrier intersyndical affiché dans la plupart des immeubles de l'arrondissement, nos facteurs expliquaient aux usagers les raisons de ce mouvement. Eux aussi constatent que La Poste abandonne peu à peu ses missions de services au public pour se focaliser sur les opérations les plus rentables.

A l'inverse de cette logique purement financière qu'ils dénoncent, les militants d'Attac proposent le renforcement du service public. Ils défendent le droit d'intervention des citoyens et salariés en faveur de la réappropriation des missions et du fonctionnement des différents services publics, afin que ceux-ci ne soient bradés en faveur des intérêts privés.

Pour approfondir leur analyse, mener d'autres actions et proposer des améliorations, les militants d'Attac ont constitué un groupe de réflexion ouvert à tous.

GILLES FRISON

Association Attac Paris 14e : 32, rue Raymond Losserand (adresse postale) ; tel. 01.45.40.47.96 ; courriel : paris14@attac.org

## Notre-Dame de Bon-Secours

# On rase avant opération

Mi-mars, les riverains ont pu prendre connaissance des éléments que Romain Paris, maire adjoint du 14e chargé de l'urbanisme, avait pu recueillir auprès de la fondation Notre-Dame de Bon-Secours sur ses projets immobiliers (voir "La Page" n° 59).

La présentation s'est limitée à un plan de masse et à une photographie de la maquette, mais les souhaits de la fondation sont clairs : démolir l'actuelle école d'infirmières et détruire les maisons situées au 22, 24, 26, rue Giordano Bruno et la maison, ses dépendances ainsi que le jardin du 28, rue Giordano Bruno. Tout cela pour y construire une nouvelle aile de médecine et un immeuble de sept étages à cheval sur l'actuelle sortie de la maison de retraite, le long de l'immeuble du 27-29 rue Ledion. La fondation, pour justifier la construction de cet immeuble, argue de son souhait d'y accueillir la "Maison ouverte" qui a déjà commencé à fonctionner dans l'hôpital Broussais. Ce lieu d'accueil "intergénérationnel" propose des activités d'arts plastiques, des ateliers d'expression corporelle et est un espace de formation tout public (des écoles primaires aux écoles d'arts appliqués, en passant par les activités de loi-

sirs). Ne vaudrait-il pas mieux pérenniser son installation au sein du futur aménagement de l'hôpital Broussais puisqu'il regroupera des activités médico-sociales et artistiques ?

S'il n'est pas question de remettre en cause les besoins de locaux de l'hôpital, il n'est pas question que ces nouvelles constructions se réalisent au mépris des règles d'urbanisme en vigueur. Ainsi, la maison et les dépendances du 28, rue Giordano Bruno sont classées, avec les maisons des 22, 24, 26 de la même rue en Espace architectural cohérent par l'actuel plan d'occupation des sols et, sur cette même parcelle, compte aussi un Espace vert intérieur protégé (Evip). Ces constructions, typiques de l'habitat faubourien sont l'une des caractéristiques de l'arrondissement, en particulier le long de la coulée verte de la Petite ceinture. Mais elles disparaissent peu à peu. D'ailleurs, au cours de la concertation organisée par le Conseil de quartier Didot/Porte-de-Vanves, des habitants ont tenu à ce que ces constructions soient préservées et mises en valeur. En tous cas, ce projet ne mérite pas de déclasser un Espace architectural cohérent et un Evip ! DOMINIQUE LAOUENAN

## En mai et juin, faites la fête !



préparer la fête des associations, organisée depuis dix ans maintenant. Elle aura lieu le dimanche 15 juin après-midi sur la dalle de l'hôpital Broussais (tel. : 06.60.72.74.41).

Les vendredi 20 et samedi 21 juin, ce sera au tour de la fête des Thermopyles. Les réunions de préparation sont ouvertes à tous et l'équipe a besoin de monde pour mille petites choses. Contactez Régis au 01.40.44.81.92 ou venez les mardis 27 mai et 3 juin, jeudi 12 juin ou mardi 17 juin à la salle du 48, rue Hippolyte Maindron pour les dernières réunions de préparation.

Enfin, le samedi 28 juin, la fête annuelle du centre d'animation "Le Lorem" se tiendra dans la salle du 105, rue Raymond Losserand (inscriptions pour les enfants auprès de Claudine au 01.45.43.18.57).

## CONSEILS DE QUARTIER

Suite à nos témoignages sur les conseils de quartier parus dans les n° 58 et 59, voici quelques précisions : les conseils de quartier sont obligatoires à partir de 80 000 habitants et non de 20 000, comme il était dit en tête de notre dossier. A la mairie, deux personnes gèrent les conseils de quartier : Marie Etcheheguy (tél. 01.53.90.66.10, pour Didot/porte d'Orléans, Mouton-Duvernoy et Jean-Moulin/Porte-de-Vanves : Marie.etcheheguy@mairie-paris.fr) et Julie Méry (tél. 01.53.90.66.25 pour Montsouris/Dareau, Montparnasse et Pernety : Julie.mery@mairie-paris.fr)

## FÊTE D'AUTOMNE

A l'occasion de "la fête de l'automne" les 20 et 21 septembre, l'association "A tout atout", en partenariat avec la Mairie de Paris et celle du 14e, projette d'organiser des rencontres avec des artisans pour montrer leur savoir-faire. Quatre lieux d'exposition seront ouverts dans le quartier vert, de la rue Bezout au carrefour Alésia-Tombe Issoire. Contact : Nadine Thomas au 01.43.27.75.68.

## COMÉDIE ITALIENNE

Début mai, le directeur du théâtre a subi l'agression de deux individus qui ne supportaient pas sa dernière création : "Georges W. Bush ou le triste cow-boy de Dieu". Le même jour, la vitrine de la librairie "La Marge" qui affichait le spectacle a été brisée. La Page s'associe aux nombreux messages de soutien envoyés à Attilio Maggioli et encourage ses lecteurs à faire de même afin de défendre le principe même de la libre expression sans risque pour l'intégrité physique de celui ou celle qui exprime son opinion. Comédie italienne, 17, rue de la Gaité.

## LES ATELIERS DE BERTILLE

Tous les premiers dimanches du mois, de 15h à 19h, Bertille (animatrice, auteur-compositeur), anime des séances d'écriture ludique à la librairie Traits d'humour au 88, rue Didot. Contact à la librairie : 01.45.40.64.88 ou Bertille au 01.45.33.33.67.

## "BOÎTES À RUES"



Jean-Lin Lartigue, né dans le 14e, est à la fois peintre, maquettiste et menuisier. Dans son petit atelier de la rue Deparcieux, il fabrique ses "boîtes à rues". Ce sont des créations originales qui reproduisent l'ambiance de rues imaginaires : "Je n'ai jamais copié une maison ou une façade existante. Tout est inventé", explique-t-il. Chaque détail, façade, balcon ou vitrine, est minutieusement étudié et exécuté. Chaque modèle est fabriqué avec des matériaux très variés et demande beaucoup de travail, plus de cent heures pour les plus grands... Jean-Lin Lartigue expose régulièrement ses "boîtes à rues" le dimanche, sur les "marchés de la création", boulevard Edgar Quinet.

# Cinq heures au féminin

## ● La mairie du 14e a célébré la journée internationale des femmes

8 mars 2003, 17 heures : à l'invitation du maire et de sa conseillère-déléguée Chantal Morel, des hommes et des femmes, déjà d'un certain âge, se rendent à la conférence-débat "Les femmes, actrices de la vie économique et sociale". Dans la salle des fêtes de la mairie annexe, des chaises supplémentaires sont nécessaires.

Rachel Silvera, une économiste, intervient pour la première fois dans son quartier. Cette habitante du 14e enseigne à l'université de Paris X Nanterre, collabore à la revue "Travail, genre et société" (1) et s'est engagée dans la mise en place du Bureau du temps (2). Elle se dit optimiste à l'égard de l'égalité homme-femme, parle des progrès, révélés par des enquêtes, concernant l'implication des femmes dans la sphère publique : les filles réussissent à l'école, les femmes reprennent leur travail après la "vallée d'enfants", elles sont présentes au Sénat et dans les mairies – même s'il n'y en a pas encore une dans notre arrondissement. Ensuite elle expose les inégalités et discriminations envers les femmes : c'est dans les professions les moins rémunérées et les moins valo-

risées que travaillent les femmes, leur salaire est en moyenne inférieur de 25% à celui des hommes, elles accèdent peu aux "professions d'excellence", on les contraint au temps partiel, elles ont une double, voire triple journée – travail salarié, domestique, vie civique. Le temps presse et l'économiste termine son intervention en proposant d'une part que les tâches domestiques, notamment l'éducation des enfants, soient prises en charge par des services publics et d'autre part que le rôle du père soit valorisé. Pour cela, Rachel Silvera fait appel aux entreprises et à l'Etat et demande aux particuliers de revoir leur rôle dans le partage des tâches. Le débat s'ouvre : une retraitée rappelle le cas de nombreuses femmes âgées abandonnées financièrement et affectivement. Une autre femme s'insurge contre l'image de la femme diffusée par les médias, une troisième critique l'éducation machiste faite aux garçons. La plupart des remarques est accompagnée d'un brouhaha.

### Les violences au quotidien

Le silence règne pendant l'exposé de la directrice du centre Flora Tristan sur les

formes de violences conjugales. Ce centre d'hébergement pour femmes victimes de violences qui avait été, à sa création il y a 25 ans, refusé à Paris, a finalement trouvé des locaux dans la commune de Châtillon (3). La directrice indique, qu'aujourd'hui seulement un second centre d'hébergement, spécialisé dans ce domaine, va s'ouvrir à Paris pour soutenir celui du 20e arrondissement (4). En fait, chaque arrondissement aurait besoin. La violence à l'égard des femmes se manifeste de façon verbale (augmentation ou fausse suavité de la voix, insultes), psychologique (humiliations, ordres contradictoires), physique (coups, gifles, étranglements), sexuelle (rapports sous la contrainte, prostitution) et économique (chèques et carte bancaire ou encore gestion des biens immobiliers sous l'autorité du mari). En France, un homme sur dix – soit deux millions – maltraite sa femme, six femmes en meurent chaque mois. Le temps manque pour un témoignage audiovisuel. La responsable du service d'accueil du centre expose les conséquences psychiques et physiques d'un harcèlement sexuel et les possibilités de porter plainte. Le public bavarde, s'im-

patient. Un cocktail l'attend. Et à 20 heures un spectacle musical pour lequel les chanteuses Josette Kalifa et Mouron ont été engagées. Après avoir vidé le buffet, on se réinstalle, la lumière s'éteint. Chantal Morel introduit les chanteuses. Celles-ci présentent des classiques de la chanson française et leurs propres compositions. On applaudit fortement. On rentre chez soi. Rassuré-e ? La parité dans l'équipe municipale du 14e est assurée. Grâce à l'initiative de Geneviève Bellenger et de Michèle Loux le nom de la pionnière du féminisme Flora Tristan sera prochainement donné soit à une place, soit à une rue dans l'arrondissement.

ANNA-LIN KARL

(1) "Travail, genre et société" : revue semestrielle publiée avec le concours du CNRS et du CNL. Chez l'Harmattan.

(2) Le Bureau du temps vise l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée, par exemple au moyen d'ouverture de crèches.

(3) Centre Flora Tristan, 142 avenue de Verdun, 92320 Châtillon, tél. 01.47.36.96.48, floratristan2@wanadoo.fr.

(4) Foyer Louise Labé, 14 rue Mendelssohn, 75020 Paris, tél. 01.43.48.20.40

## La recherche dans les choux

### ● La politique budgétaire menace l'avenir de la recherche : témoignages à l'Institut Cochin.

Un vent de rigueur souffle en France sur les laboratoires de recherche et en particulier sur ceux du tout nouvel Institut Cochin installé depuis 2002 sur le site de l'hôpital du même nom, au 27, rue du Faubourg Saint-Jacques. Spécialisés dans les recherches biomédicales (génétique, maladies infectieuses...) et dirigés par le célèbre généticien Axel Kahn, les 350 chercheurs, ingénieurs et techniciens de cet Institut n'en peuvent plus de voir baisser, annuler, geler ou bloquer leurs crédits. "Nous n'avons pas l'habitude de nous plaindre, mais ça commence à faire beaucoup", témoigne Serge Bénichou, qui travaille sur le sida. D'abord, il y a ces retards de plusieurs mois entre l'attribution des crédits et leur mise à disposition effective. Par exemple, 38 000 euros de la Fondation pour la recherche médicale, accordés en septembre dernier, ne sont en fait parvenus qu'en avril. Puis, comme tous leurs confrères, ces chercheurs ont appris en février que 30% de leurs crédits prévus pour 2003 seraient mis "en réserve de précaution et d'innovation" par Bercy. Finalement, mi-mars, devant une croissance en berne, le ministère décide d'annuler carrément près de 1,4 milliard d'euros de crédits, dont 118 millions pour la recherche. A Cochin, la conséquence est une baisse de presque 10% des moyens de fonctionnement. Rien ne dit que d'autres suppressions ne suivront pas. "Au mieux nous amputons de 20% nos travaux, au pire de 60%", explique Stefano Marullo, spécialiste de bio-

logie cellulaire. En effet, comme la moitié des frais de fonctionnement (téléphone, chauffage, eau...), est incompressible, les économies porteront directement sur la recherche elle-même : 10% en moins à Bercy, c'est 20% en moins sur les paillasses. Déjà, les chercheurs annulent leur participation à des conférences. Plus grave, ils risquent de devoir arrêter des expériences nécessaires à l'achèvement d'une thèse ou à l'amélioration d'un article, ce qui freinerait la reconnaissance de leurs travaux. "On ne va pas donner 20% de moins à manger à nos souris", ironise Alain Trautmann, immunologiste.

Pour couronner le tout, certaines équipes de l'Institut attendent depuis février des financements de la Ligue contre le cancer ou de Sidaction, qui sont bloqués par Bercy alors que c'est de l'argent de donateurs privés ! Ajoutons enfin, comme dans tous les laboratoires, des étudiants-chercheurs à "bac+8" payés au Smic et des départs à la retraite non compensés qui désorganisent gravement le fonctionnement des équipes.

Et pendant ce temps-là, aux États-Unis, les équivalents de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), les National Institutes of Health, ont un budget 60 fois plus important et qui augmente de 15% par an depuis l'an 2000. Allez donc publier, innover, trouver et motiver les jeunes dans ces conditions. En France, nous avons beau avoir des idées, la misère finira par se voir.

DAVID LAROUSSE

## Manège policier à la porte Didot

### ● Confondant misère et délinquance notre police de proximité persécute les plus pauvres.

Les économies alternatives essaient de se développer partout dans le monde pour aider les plus démunis et proposer des solutions à la misère et à l'inégalité. Dans nos villes, les brocantes se développent aussi : elles apportent à certains la possibilité de survivre en vendant et en achetant des biens de consommation qu'ils ne pourraient acquérir autrement.

Le marché parallèle du côté de la porte de Vanves (voir La Page n°55) a disparu ! Ou plutôt il se serait déplacé et "misérabilisé". En effet, depuis l'automne dernier, la ronde policière a repris du côté de la porte Didot, au-dessus du périphérique, à la frontière de Malakoff. Le samedi et le dimanche matin, chacun s'y amène, qui avec sa valise ou son

sac, qui avec sa charrette ou simplement un sac plastique ou un baluchon. Les objets que l'on trouve à acheter sont sans doute les mêmes qu'auparavant porte de Vanves : fer à repasser, chaussures d'occasion, lot de barrettes ou chouchous pour cheveux, quelques bibelots ou ustensiles de cuisine usagés et tout le bric-à-brac habituel. Mais ce qui frappe, c'est cette implacable avancée de la précarité toujours plus présente, comme cette présence policière toujours plus absurde. Le spectacle de ces gens fuyant l'arrivée systématique de la voiture pie et de ces fonctionnaires de police s'emparant des maigres objets du délit que sont une raquette de tennis, un égouttoir en plastique ou un baluchon de fripes, est pathétique... IMAGEM

## Expression associative

### On se paie notre tête... d'affiche



Panneau, place de Catalogne.

Coçonner ou cautionner : voilà l'alternative pour s'adresser, par voie d'affiches, à ses concitoyens dans son propre quartier. Soit se plier au circuit officiel de la mairie, dont la lourdeur stérilise toute réactivité et spontanéité, pour voir ses affiches, enfin adoubees, mises sous verre dans quelques points fixes de l'arrondissement. C'est inadaptable, rigide, mais propre. Soit pratiquer un affichage bricolé et officieux, d'aucuns disent "sauvage". Beaucoup le ressentent en effet comme une pollution, malgré les efforts de certains, dont "La Page", de coller à des principes pour coller sur les murs.

C'est cet affichage artisanal qui permet à "La Page" et aux associations qui s'y expriment, de toucher les habitants, en grand nombre et vite. A un coût raisonnable aussi. Pour les associations, cette méthode comble une lacune, l'absence de panneaux, mais n'en satisfait aucune. Il ne nous plaît guère d'être regardés comme des barbouilleurs, de voir les affiches aussitôt décollées, et d'être en permanence sous la menace d'une amende. Nous avons rapporté une de ces péripéties dans le numéro 58.

C'est pourquoi, depuis des années, la mairie se voit demander d'aménager un affichage associatif propre et adapté aux besoins d'un arrondissement vaste et vivant. De faire son travail, en somme. Jusqu'à présent, on affichait mal et la mairie s'en fichait pas mal. La droite fut totalement sourde, la mairie socialiste passablement amorphe. On le sait, la gauche n'a pas le monopole du cœur et la droite certainement pas celui de l'opportunité. Toujours est-il que, très récemment, de vrais, beaux et grands panneaux d'affichage associatif ont éclot dans le 14e. Pas d'affolement : quatre panneaux en tout et pour tout, c'est de la révolution très tran-

quille. Et puis deux de ces bijoux ornent les palissades d'un des coins les plus courus de l'arrondissement... par les vents : la place de Catalogne.

Un début si timide, presque confidentiel, méritait d'être encouragé. C'est chose faite. Avec une reconfortante surprise. Il y a peu, de sans doute fougueux militants de l'UMP\* (eh oui...) ont généreusement baptisé ces nouveaux panneaux. Passons sur la gluante démagogie qui baigne ces affiches... elle est si bien partagée de nos jours : nous sommes si flattés de voir cette modeste idée d'affichage associatif être adoptée par de clairvoyants professionnels de la politique d'en haut.

Résumons : les panneaux d'affichage associatif ne servent à rien, on refuse donc cet aménagement très coûteux aux excités qui le réclament... et les excités de continuer leurs dégoûtants collages. Cette "tolérance" maintient le babil associatif là où il doit être, dans les recoins et près des poubelles, elle fait jouer aux associations le rôle qui leur convient, celui de l'agitation irresponsable et médiocre, et puis, quel plaisir, elle permet de jouer du bâton verbalisateur lorsque nos administrés et chers électeurs, se plaignent. Évidemment, pendant les campagnes, la vraie politique procède à un tapage massif et asphyxiant de la ville ; là, ce n'est ni sale ni répréhensible : c'est la guerre, c'est sérieux. Un jour fleurissent malgré tout quelques-uns de ces fichus panneaux, alors faites chauffer la colle et allons vaillamment et "sans but lucratif" les rentabiliser...

A part ces affiches, il y a quelque chose qui ne colle pas.

PASCAL ANDRÉ

(\* après l'UMP, c'est au tour de Raël de promouvoir vigoureusement ses buts non lucratifs...

# Paris, le temps retrouvé

● Médecin, éditeur, écrivain, Eric Hazan, nous guide dans la mémoire vivante de Paris et de notre arrondissement.

« Quand on est éditeur, on commence à être écrivain », disait Carson McCullers. Eric Hazan est chirurgien pendant vingt-cinq ans avant de reprendre la maison d'édition de livres d'arts de son père Fernand Hazan. Après avoir été obligé de la céder à Hachette-Lagardère en 1997, « s'entendant trop bien avec des contrôleurs de gestion sympathiques qui [lui] expliquaient que ses livres étaient passionnants mais qu'ils n'étaient pas rentables », il fonde sa propre maison, La Fabrique, en 1998. Fonctionnant en comité de lecture avec un groupe d'amis philosophes, historiens, éditeurs, il publie des livres ancrés à gauche, sans esprit de chapelle, sans inféodation à un groupe ou parti. « L'invention de Paris » est son premier livre en tant qu'auteur. S'il n'avait pas été éditeur de nombreux livres sur Paris, Eric Hazan n'aurait jamais entrepris ce travail de cinq ans dont il ne sait plus très bien comment l'idée lui en est venue, partant dans cette aventure droit devant lui, sans but précis, avec le mur du fond qui reculait sans cesse tant le savoir sur Paris lui apparaissait immense.

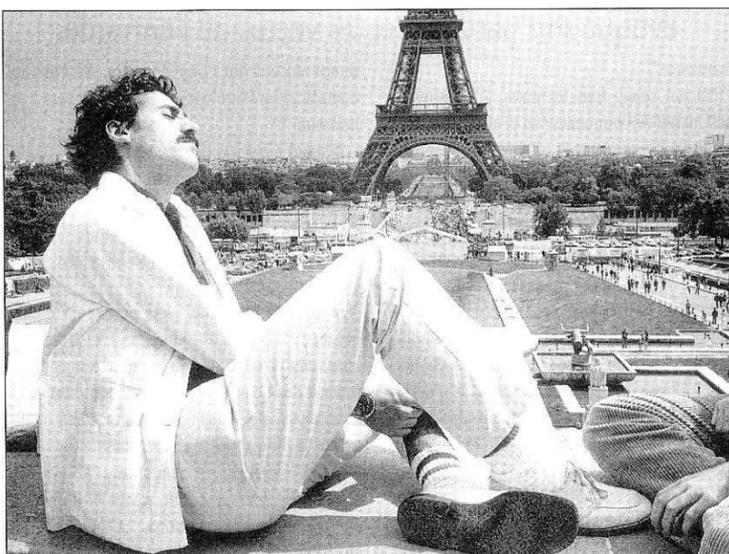
« Et le destin d'Oreste/ Est de venir sans cesse adorer vos traits / Et de jurer toujours qu'il n'y viendra jamais ». Enfant de Montparnasse, Eric Hazan avoue que ces vers d'Andromaque correspondent bien au sentiment qu'il a pour ce quartier de son enfance. On comprendra alors que, se souvenant dans les années 50 d'avoir croisé dans la même mati-

née Sartre rue d'Odessa et Giacometti sortant du Raspail-Vert, Eric Hazan vitupère contre « le Dôme qui ne devrait pas avoir le droit de porter le nom du café de Trotski et de Kertész, la Coupole qui fait désormais partie d'une chaîne de mangeoires et la Closerie mao-balladurienne ».

## Flâner est une science, c'est la gastronomie de l'œil

Paris s'est développé au fil des siècles à la manière d'un tronc d'arbre, par cercles concentriques, repoussant sans cesse la limite de ses enceintes. Dans la lignée des grands flâneurs qui, de Rousseau à Fargue ou Réda, en passant par Calet, ont écrit le roman de Paris, Eric Hazan, marcheur et cycliste infatigable, suit quartier par quartier la progression de ce mouvement centrifuge qui a modelé la capitale, nous guidant du cœur médiéval aux villages de la couronne, en passant par les faubourgs.

« La plupart des hommes se promènent à Paris comme ils mangent, comme ils vivent, sans y penser... Flâner est une science, c'est la gastronomie de l'œil », a écrit Balzac. Feuilletant les plaques des rues et marchant dans les livres, non content de nous offrir une copieuse théorie de la flânerie, Eric Hazan rajoute au menu, pour évoquer le Paris rouge, une histoire de la barricade, invention parisienne, mais aussi une théorie du regard photographique, où Doisneau, qu'il édita en 1996 pour le cinquantenaire des éditions Hazan,



Mai 81 (PHOTO YVES BARRAULT)

tient le haut du pavé pour la restitution du Paris d'après guerre. « Les dernières lignes d'autobus à bandages pleins désignées par des lettres, le sombre hiver 1946, les queues sous la neige, les tickets de pain, les soldats américains, les enfants pauvres sans souliers, les péniches prises dans la glace sur le canal Saint-Martin, c'est chez Doisneau qu'on en trouve la trace ». Doisneau, formé à l'université du terrain vague, à quelques brasses de la

Bièvre, que Sabine Weiss, photographe d'Alberto Giacometti (voir « La Page » n°54), fit entrer à Vogue en 1949, et qui comble un peu, par ses images, le trou béant de la mémoire des Halles.

« Assomons les pauvres » (1), conseillait Baudelaire avec une ironie mordante. Hazan se souvient du « Lumpenproletariat » parisien caricaturé par Daumier, et que la société du Dix-Décembre fondée par Louis Bonaparte

recrutait, jouant un rôle comparable à celui du Sac (2) gaulliste dans les années 1960. Ces années 1960-1970, où, l'architecture française étant au plus bas, et la corruption, la collusion, au sein des sociétés d'économie mixte, entre les promoteurs et les truands du gaullisme parisien, étant au plus haut, pour rentabiliser l'opération, on ne se contenta pas d'abattre les pavillons de Baltard mais on étendit largement la destruction aux alentours.

Pouvoir destructeur d'une modernité qui transforme l'homme de la rue en affranchi de l'espace, en passager transporté par une machine qui l'abstrait du milieu. Modernité que des visionnaires, de Baudelaire à Proust, en passant par Walter Benjamin ont exploré, et que Eric Hazan, s'inscrivant « de façon très claire contre l'idéologie des fins, fin des utopies, fin des grands rêves, fin des luttes, fin de l'histoire, restez couché tout est fini » nous restitue de la même manière que Proust, d'une tasse de thé, faisait resurgir un monde et ses habitants. Mais on n'aura rien dit d'un livre qui est un guide unique où les classifications attendues, dynamitées par la poésie de l'auteur, invitent chaque lecteur à une réinvention en marche de Paris. YVES BARRAULT

(1) in : « Le Spleen de Paris ».

(2) Service d'action civique.

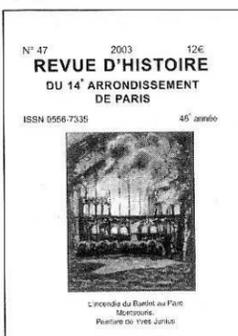
« L'invention de Paris, il n'y a pas de pas perdus » d'Eric Hazan, Seuil, « Fiction et Cie », 464 p., 23 €

## Histoire locale De Vercingétorix à La Coupole

● La « société historique » du 14e célèbre ses 50 ans.

Chaque arrondissement parisien possède sa société d'histoire. La société historique et archéologique (SHA\*) du 14e arrondissement, association de la loi 1901 qui compte aujourd'hui 450 sociétaires, a été fondée le 26 juin 1953 par Gilbert Perroy (1908-1984), maire de l'arrondissement de 1947 à 1977. A sa mort, le journaliste René-Léon Cottard reprend le flambeau jusqu'en 1996. Créée dans l'esprit des sociétés savantes, la SHA réunit amateurs éclairés et universitaires et édite, depuis 1955, une revue annuelle, véritable outil de recherche ayant traité plus de 5 000 sujets allant de la période gallo-romaine aux artistes de Montparnasse ainsi que huit bulletins informant de ses activités. Pour commémorer les 50 ans de la SHA, une grande rétrospective de ses travaux, se déroulera à la mairie annexe du 14 au 31 octobre 2003.

La parution annuelle de la revue d'histoire du 14e est toujours très attendue des amateurs d'histoire locale et des amoureux de notre arrondissement ! La revue 2003 nous propose un sommaire très éclectique où se côtoient la chanteuse de charme Lucienne Boyer, qui tint cabaret à Montparnasse, et George Sand, la passante du 14e, qui se fournissait en arbres d'ornement pour son parc de Nohant dans les célèbres pépinières Noisettes du Faubourg Saint-Jacques. Pour rester dans le domaine botanique, on nous invite à une promenade historique dans les 40 jardins du 14e. On poursuit par une évocation de l'école du mouvement, avenue d'Orléans, une visite guidée de l'église Notre-Dame-du-Travail, sans oublier le répertoire des rues du « vilage » Daguerre.



humaine. » Ainsi, le 8 mars dernier, à l'occasion de la « Journée de la femme » (voir article p. 6), la SHA a organisé à la Coupole des lectures et débats en hommage à Gisèle Prassinos, dernière survivante des surréalistes, découverte en 1934 par Breton et ses amis, émerveillés par son écriture spontanée de textes ravissants, dont « La Sauterelle arthritique », alors qu'elle n'avait que 14 ans ! « Nous renforçons notre implication dans le quartier à travers des hommages à Giacometti ou à Brassens ou en soutenant les initiatives d'autres associations, ce qui vaut notre participation à la fête de « La Page » ou à celle du quartier Montsouris », se réjouit Viaud. « Chaque année, nous profitons des « Journées du patrimoine » pour faire visiter les jardins de l'infirmerie Marie-Thérèse, avenue Denfert-Rochereau et la tombe de Mme de Châteaubriand, à côté de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul », renchérit René Larose, le confédéré de la SHA. L'année dernière, un cycle de conférences s'est déroulé autour des « Femmes du 14e », où furent évoquées 622 grandes femmes, de Sainte-Clothilde à Marguerite Duras. Cette année, les nombreux éditeurs de l'arrondissement sont au programme.

### Douze villages

Comme pour prouver que le mouvement artistique de notre arrondissement est bien vivant, plusieurs artistes du 14e constituent le noyau actif de la SHA. Le peintre Thomas Dufresne est le fer de lance de la mobilisation pour la sauvegarde de la dernière ferme de la rive gauche au 26, rue de la Tombe-Issoire contre les projets immobiliers de l'archevêché, à la tête du collectif de la ferme Montsouris (voir article p. 2). Agnès Gobillot, peintre et photographe (voir « La Page » n° 59), très

impliquée dans la vie du quartier, a notamment illustré de ses pochoirs le parcours Giacometti, à l'occasion du centenaire du sculpteur. Le peintre André Brageu, qui habite la rue Daguerre depuis 1941, est l'un des quatre vice-présidents de l'association et un « délégué de village » particulièrement passionné : « Ce qui nous motive, c'est l'amour et l'attachement pour notre quartier », aime-t-il à répéter.

La particularité de la SHA est de disposer d'une structure géographique : le quartier est divisé en 12 villages, dont un recouvrant les carrières et un autre le cimetière Montparnasse. Les « délégués de village » constituent le lien entre leur village et la Société. Leur rôle est d'effectuer des relevés topographiques et historiques de leur village et de repérer la moindre transformation. Ainsi, ont été répertoriés les immeubles 1900, les maisons de faubourg et les immeubles art déco. Ces fervents sociétaires ne reculent devant rien. Une tâche titanesque les attend : recenser et photographier chaque immeuble ou maison de chacune des rues de l'arrondissement !

Pour Georges Viaud, « la SHA ne doit pas rester dans sa tour d'ivoire mais favoriser les échanges avec toutes les autres associations, chacune conservant ses différences. « Notre petite patrie », selon le mot de Châteaubriand, n'est-elle pas située sur la route de Saint-Jacques de Compostelle ? Un carrefour des peuples ! » FRANÇOIS HEINTZ

(\*) 2, place Ferdinand Brunot (mairie du 14e), <http://sha14.asso.fr>.

### THÉÂTRE

L'atelier d'entraînement théâtral (association loi 1901 du 14e) propose en juillet et septembre, des stages servant de « pré-inscription » aux ateliers prévus pour la rentrée (lundi : improvisation, mercredi : réalisation d'un spectacle, jeudi : travail de scènes). Renseignements au 01.45.65.39.65 le matin ou [entrainement.theatral@wanadoo.fr](mailto:entrainement.theatral@wanadoo.fr)

## Fondation Henri Cartier-Bresson Un bel hommage à la photo

● Dans un immeuble aux allures d'atelier, la fondation Henri Cartier-Bresson ouvre ses portes.

Pour Martine Franck, femme de ce projet, « il est déterminant que l'œuvre d'Henri ne soit pas éparpillée ». Pour HCB lui-même (comme l'appellent ses copains), aujourd'hui âgé de 95 ans, « la fondation doit être une porte ouverte à d'autres photographes, surtout pas un mausolée ». Tous les deux ans, elle décernera un prix doté de 30 000 euros à un reporter photographe pour qu'il réalise un projet qu'il ne saurait mener dans les conditions normales de son activité.

On se souvient de l'époque où la culture n'était pas coupée des médias, et où le poids des mots et le choc des images n'étaient pas qu'un slogan pour ce « tout couleur » que HCB abhorre en photographie et révere en peinture. La première des expositions temporaires organisées par la fondation, « Les choix de HCB », permet de découvrir, dans les deux petites salles d'exposition, une vision décisive du monde à travers les meilleures images noires et blanches qu'il sera donné de contempler avant longtemps. Depuis le « repaire de brigands de Mulberry Street New York 1888 » de Jacob Riis, jusqu'à cette improbable et magnifique « Mouette » de Sarah Moon de 1998, en passant par un inattendu Atget « Lartigue et son frère dans le groupe d'enfants, jardin du Luxembourg » de 1899, un apocalyptique « 2 mai 1945, drapeau soviétique sur le Reichstag » de Yevgeny Khaldei ou bien encore ce Martin Munkacsy de 1931 qui fut pour HCB « comme un lan-



(PHOTO JOHN KIRBY ABRAHAM)

ceur de fusée qui vous met sur orbite », c'est un immense hommage qui est rendu à la photo, « ce truc de hongrois », comme dit HCB (les grands photographes de l'histoire : Brassai, Kertész, Capa sont d'origine hongroise).

« On vise haut », dit Martine Franck. Espérons que la fondation, sous la présidence de Robert Delpire, aura les moyens de se maintenir à de telles hauteurs et souhaitons lui longue vie. Y. B.

Fondation Henri Cartier-Bresson : 2, impasse Lebourg, tel. 01.56.80.27.00, [www.henricartierbresson.org](http://www.henricartierbresson.org).

**LES CRUS DU SOLEIL**  
LES CRUS DU SOLEIL  
146, rue du Château  
Tél./fax : 01.45.39.78.99.  
Vins de pays et muscats en vrac, appellations du Languedoc-Roussillon, vins de propriétés... mais aussi, charcuteries de la Montagne noire, huile d'olive, charcuterie de taureau...  
Boutique-dégustation  
ouverte de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 20 h 30  
Dimanche matin de 11 h à 13 h.  
[www.crusdusoleil.fr](http://www.crusdusoleil.fr)

**La Comédia**  
Café - Restaurant  
51, rue Boulevard  
75014 - Paris  
Tél. 01. 45. 39. 38

# Marchand de journaux Une leçon de vie

● Dans sa petite boutique, Renaud, marchand de journaux de la Porte d'Orléans, évoque son parcours et les vertus de l'entraide.

Renaud, casquette vissée sur la tête, écharpe autour du cou pour soigner le torticolis qu'il a récolté en déplaçant ses piles de journaux dans sa petite boutique remplie à ras bord, me reçoit avec un café, et répond à mes questions entre deux clients. Une blague en rendant la monnaie, un renseignement tout en rassemblant ses invendus, un mot gentil à la fillette qui lui vole une bise au passage tandis que sa grand-mère cherche une revue... l'atmosphère est bien sympathique en cette fin de matinée.

Lorsque je suis venue pour la première fois y déposer des exemplaires de "La Page", j'avais senti que Renaud avait des choses à dire sur la profession. Je me suis rendu compte en l'interviewant qu'il souhaitait surtout dire quelque chose qui lui remplissait le cœur.

Surprise, je l'ai écouté me parler de Michel, un client attentif qui l'a beaucoup aidé lorsqu'il a repris la boutique à 26 ans sans aucune expérience et dans l'insouciance de la jeunesse. Un client rare, a-t-il ajouté.

"J'avais 26 ans et demi. Tout était dans tous les sens dans ma tête. Michel m'a aidé à remettre de l'ordre. Sans lui, je ne m'en serais pas sorti. Je voulais être prof d'aïkido, mais j'avais trop l'esprit "amateur" et cela me semblait inaccessible. Mon père était pharmacien, tout près d'ici, j'étais plutôt un enfant gâté. Michel m'avait connu tout petit, il était client de mon père. Comme il avait quatre enfants, il avait souvent besoin de quelque chose à la

pharmacie."

"Michel venait tous les jours, à 7 heures du mat", avant de commencer sa propre journée de travail, pour voir si tout allait bien, et acheter son journal. Il parlait de choses anodines mais qui m'encourageaient. Depuis plus de douze ans, puisque c'est en juin 1990 que cela a commencé, il vient tous les matins. Maintenant, il est à la retraite. Il continue de m'aider par sa gentillesse, sa présence, sans rien demander. Il était directeur d'un organisme de formation. Il est pour l'entraide. J'ai eu beaucoup de chance. Sans lui, sans ses encouragements, je n'aurais pas tenu le coup. Petit à petit, je me suis mieux organisé, j'ai repris courage. C'est vraiment grâce à lui que je m'en suis sorti."

Une dame vient d'entrer pour faire une photocopie.

"Ce qui se vend le plus ? "Le Parisien", puis "Le Monde" et "Le Figaro". On ne tiendrait pas le coup, si on n'avait pas tous les produits annexes... de la feuille de papier à l'unité, à la carte téléphonique, en passant par les "post-it" et les gadgets. C'est d'un meilleur rendement que les journaux. Les journaux gratuits nous ont fait beaucoup de tort, par exemple "20 minutes" et "Métro". Cela a entraîné une baisse de fréquentation de 30 à 40%.

Tous ces produits annexes, ça prend un temps fou. Déjà, gérer les invendus oubliés, les invendus récupérés, les invendus à jeter, c'est un vrai casse-tête... heureusement qu'un parent à la retraite peut venir de temps en

temps donner un coup de main. Si vous ne contrôlez pas votre nervosité, vous devenez un hérissin !"

Renaud n'est pas devenu un hérissin.

Je pose mes petites questions : "Devant tant de difficultés quels sont vos pronostics, et à votre avis comment font les autres ? Est-ce que vous avez des liens avec les autres marchands de presse ?"

Renaud m'explique, sans perdre sa bonne humeur : "Quand on ouvre de 7 à 20 heures, comment voulez-vous qu'on ait le temps d'entretenir des liens avec les autres commerçants ! On n'a pas une minute pour pisser... Et j'ouvre même le dimanche..." Devant mon expression plus qu'interrogative, il ajoute : "C'est sûr, c'est un investissement de temps et d'énergie énorme, mais on a des compensations, cela fait chaud de voir que tout le monde se sent chez soi ici. C'est très convivial dans le quartier... L'activité doit pouvoir se maintenir. Malgré tout... Vous savez ce dont rêvent les marchands de journaux : acheter des chambres de bonnes pour les louer. Pour assurer leur retraite. Voilà comment la profession se débrouille."

"Quand j'ai repris la boutique, je ne voyais pas du tout ce qui m'attendait, j'étais dans mon rêve... J'ai quand même peint ma boutique tout seul. Faut que je vous montre une photo, j'ai dû mettre 100 kilos d'acrylique... C'était une papeterie qui n'avait pas bougé depuis la guerre, avec un vieux modèle de

photocopieuse. Les lettres sur la devanture sont de 1935. C'était la papeterie de la seconde guerre mondiale ! Mes prédécesseurs, un couple, ont tenu la boutique de 1937 jusqu'en 1990, quand ils ont pris leur retraite. Lui n'en a pas profité : un mois et demi après il était mort... Sa mère avait été résistante pendant la guerre. Je l'ai connue."

Pendant que Renaud se glisse par la petite trappe dans sa cave pour y chercher la photo, je jette un coup d'œil aux innombrables revues dont j'ignore l'existence... Comment se repérer dans si peu de place... En remontant par la petite échelle, notre "papetier sauvé des abîmes", s'exclame, sans se soucier de son torticolis : "C'est du sport ! Heureusement, j'ai toujours eu la santé, et la robustesse. Grâce à mon passé de sportif !" On regarde les photos, et il reprend, ému d'évoquer son passé : "Ce que j'aimerais vraiment dire, c'est combien j'ai eu de la chance d'avoir été soutenu. Ce client a été pour moi une sorte de coach. C'est très important d'avoir quelqu'un qui ne soit pas de la famille qui vous soutienne. Cela devient symbolique. Parce que la famille, souvent, on s'y oppose. On n'entend rien. Tandis que quelqu'un d'extérieur, on l'écoute plus. Quelqu'un qui vous aide gratuitement. Michel a une grande rigueur. Il n'a jamais rien reçu en échange, ni demandé quoi que ce soit. Je lui ai offert une bouteille de champagne pour fêter sa retraite. Voilà. C'est une sacrée leçon, non ?"

ELSA ROBERT

## Rue Gauguet Nicolas de Staël, colosse aux pieds d'argile

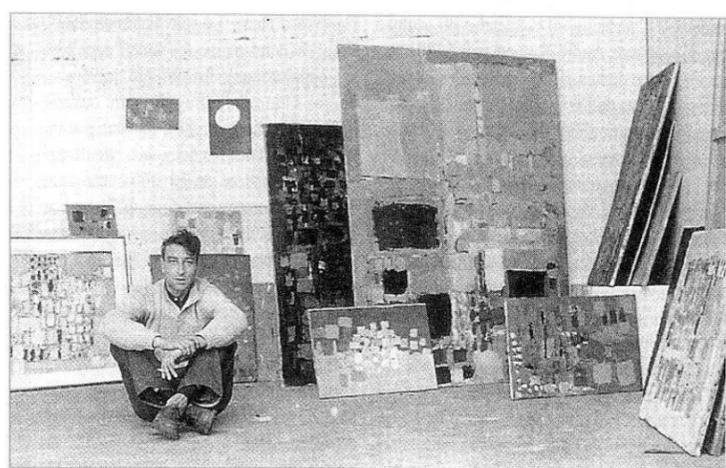
● Nicolas de Staël emménage en 1947 dans le 14e. Le Centre Pompidou lui consacre une exposition jusqu'au 30 juin.

Aucune plaque ne rappelle aujourd'hui son passage dans cet atelier du quartier Montsouris resté semblable à la photo qui en a été faite en 1956 (voir ci-contre). Seul le tableau de Nicolas de Staël, "La Rue Gauguet", immortalise ce lieu qui appartenait à Gaston André. Peintre et décorateur à la mode, celui-ci l'avait fait construire dans les années trente. Il accepte de louer à Nicolas de Staël la moitié de la maison et de son atelier, devenus trop grands pour lui. Le jeune Nicolas a alors 33 ans ; la notoriété viendra plus tard. C'est pourtant rue Gauguet que Nicolas de Staël donnera toute sa démesure. Le volume impressionnant de l'atelier (8 mètres de hauteur) autorise tous les excès et donne à "Kolia", surnom affectueux donné par son ami André Lansky, peintre d'origine russe comme lui, la liberté d'un corps à corps furieux avec la toile. "L'espace pictural est un mur, mais tous les oiseaux du monde y volent librement" disait-il. Il trouve dans cet atelier un point d'ancrage auquel il restera attaché jusqu'à la fin de sa vie, même s'il le déserte pour le Midi en septembre 1953.

C'est là que naît, en avril 1947, sa seconde fille Laurence, de son union avec sa deuxième compagne, Françoise Chapoutin ; là encore qu'il rencontre, en octobre 1947, le marchand américain Théodore Schempp qui fera connaître sa peinture aux Etats-Unis. C'est également dans cet atelier qu'il renonce au chevalet pour peindre accroupi, à même le sol, au plus près de la matière, utilisant brosse, couteau et spatule qu'il plonge avec fureur dans des seaux de peinture. Il racle, taillade les couches de peinture empilées. Des rouge sang percent à travers les bruns et les gris, des blancs laiteux côtoient des noirs profonds dans "De la danse", une grande toile réalisée à cette époque et qui figure dans l'exposition.

### Des années d'errance

De Staël était arrivé à Paris en 1938 avec Jeannine Guillou, sa compagne rencontrée au Maroc, elle-même peintre, mais déjà renommée, à la différence de "Kolia". C'est elle qui



C'est rue Gauguet que Nicolas de Staël donnera toute sa démesure.

le fera naître vraiment à la peinture. "Staël lui doit tout, sauf son talent. Elle l'a cultivé", dira le conservateur Bernard Dorival. Ils vivront des années difficiles, hébergés ici et là dans des logements de fortune. En 1945, ils trouvent refuge dans le 14e, dans un minuscule studio au 13bis rue Campagne-Première, puis au 83, boulevard du Montparnasse dans l'un des ateliers sans confort du peintre Oscar Dominguez qui les introduit dans le milieu surréaliste. Quand les moyens le permettent, ils partagent une chambre à l'hôtel Primavera, 147 ter rue d'Alésia, où ils croisent parfois le jeune sculpteur Alberto Giacometti. Pendant quelques mois, Nicolas fréquente l'Académie d'art contemporain fondée et dirigée par Fernand Léger au 23, rue du Moulin-Vert.

Il découvre Picasso, Miro, Kandinsky et Braque dans la galerie d'art de Jeanne Bucher, 9ter boulevard du Montparnasse. Celle-ci saura déceler son talent et l'encourager dans ses moments de doute. C'est elle qui exposera ses œuvres pour la première fois en janvier 1944. Il fait la connaissance de Braque qui reçoit sur rendez-vous les jeunes peintres dans sa maison de la rue du Douanier, rebaptisée depuis rue Georges Braque,

proche du parc Montsouris. Nicolas de Staël y prend ses habitudes et profite des conseils de Braque. Ce dernier ressent le combat que mène ce jeune peintre, au physique d'athlète, torturé par une violence sourde qu'il veut hurler sur la toile.

En 1946, fragilisée par ces années de privation, Jeannine meurt et Nicolas de Staël lui dédie "La Vie dure", qu'il peint la même année. Nicolas poursuit sa route. Il expose à Londres, à New York, au Danemark. "La rue Gauguet", convoitée par le musée de Grenoble et la Tate Gallery, sera finalement acquise par le Museum of Fine Arts de Boston. Nicolas de Staël participe à la création

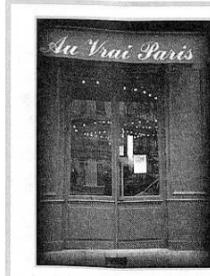
d'un recueil avec René Char, "Poèmes", pour lequel il compose 14 bois gravés. Le livre paraît en 1951 et une grande amitié liera les deux hommes.

Sa peinture évolue et devient plus fluide, la couleur explose sous l'influence de l'Italie et de la Sicile mais aussi du Midi où il vit seul dans les affres de sa passion pour Jeanne Mathieu. Il doute toujours. Il brûle et se consume face à la toile immense (3,50m x 6m), intitulée "Le concert" : sur un fond rouge porté à l'incandescence, se détachent un piano noir et une contrebasse. Ce tableau restera inachevé. Nicolas de Staël se jette du haut de la terrasse de son atelier, à Antibes, le 16 mars 1955. Il a 41 ans. Son combat est terminé.

Si des controverses existent sur le fait qu'il se soit suicidé, nous ne les résoudrons pas dans cet article. Signalons toutefois que Laurent Greilsamer, dans sa biographie de Nicolas de Staël\*, pour laquelle il s'est documenté auprès des proches du peintre, mentionne trois lettres laissées par le peintre. L'une à son marchand, Jacques Dubourg, qu'il termine par "Je n'ai pas la force de parachever mes tableaux. Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi", la deuxième à son ami Jean Bauret qu'il remercie également et la troisième pour sauvegarder les intérêts de sa première fille Anne, née de son union avec Jeanne Guillou.

CHANTAL HURET

\* "Le Prince foudroyé, la vie de Nicolas de Staël", Laurent Greilsamer, éditions Fayard, octobre 2000.



### Au Vrai Paris Café Bar Galerie

Brunch le dimanche

recommandé par le Guide du Routard 2003

60, rue Didot - Paris 14e - 01 45 43 30 24

TOUS LES JOURS SAUF LUNDI

www.auvraiparis.com

## Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia** : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "Les journaux Plaisance".
- Rue Alphonse-Daudet** : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez** : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout** : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard** : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret** : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5, Académie musicale (le mercredi soir).
- Rue Brézin** : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune** : n°112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n°134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Rue Daguerre** : n° 44, librairie Polat.
- Rue Delambre** : n° 17, librairie "17 rue du livre".
- Avenue Denfert-Rochereau** : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau** : kiosque.
- Rue Didot** : n° 53, librairie Les Cyclades ; n°60, Au vrai Paris ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet** : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc** : n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maindron** : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin** : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard** : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue du Maine** : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest** : n°14, New's Art Café ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Place de la Porte-de-Vanves** : n° 3, librairie Poisson.
- Porte d'Orléans** : librairie-presse.
- Rue Raymond-Losserand** : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Avenue René-Coty** : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière** : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36.
- Boulevard Saint-Jacques** : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette** : n° 59, épicerie Lafarge.
- Rue Sophie-Germain** : n° 7, librairie Sophie-Germain.
- Rue de la Tombe-Issoire** : n° 91, librairie.
- Rue Vandamme** : n° 14, librairie grecque.

### La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page : BP523,

75666 Paris Cedex 14.

Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.

Courriel : lapage.14@wanadoo.fr.

Directrice de la publication : Nadine

Gautier. Commission paritaire n° 71 081.

ISSN n° 12801674.

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

Juin 2003.